

#09 > JANVIER-FÉVRIER-MARS 2024

NEVERS Agglo

Ça me botte

NEVERS AGGLOMÉRATION

LA FAMILLE S'AGRANDIT

ENTRÉE SUD

UNE MUE
HISTORIQUE

CENTRE-EXPO

TOURNÉ VERS
L'AVENIR



NEVERS AGGLOMÉRATION

124 route de Marzy à Nevers
Tél. : 03.86.61.81.60.

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h / 13h 30 à 18 h (vendredi fermeture à 17 h).

Déchèteries

- (particuliers et associations)
- › **Les Taupières**, impasse des Taupières
Tél. : 03.86.59.42.88.
- › **Pré-Poitiers**, rue du Pré-Poitiers
Tél. : 03.86.57.73.30.

Pour toute question sur les déchets
Tél. 0800.100.311 (numéro vert).

LES MAIRIES DE L'AGGLOMÉRATION

MAIRIE DE CHALLUY

4 rue du 19 Mars 1962, 58000 Challuy
Tél. : 03.86.37.59.88.

MAIRIE DE COULANGES-LÈS-NEVERS

Av. du 8 Mai 1945,
58660 Coulanges-lès-Nevers
Tél. : 03.86.93.01.00.

MAIRIE DE FOURCHAMBAULT

59 rue Gambetta, 58600 Fourchambault
Tél. : 03.86.90.99.07.

MAIRIE DE GARCHIZY

277 pl. Maurice-Thorez, 58600 Garchizy
Tél. : 03.86.58.86.31.

MAIRIE DE GERMIGNY-SUR-LOIRE

7 rue du Général Ducrot,
58320 Germigny-sur-Loire
Tél. : 03.86.68.85.97.



VILLE DE NEVERS

1 place de l'Hôtel de Ville
Tél. : 03.86.68.46.46.

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h / 13 h 30 à 17 h 30 (vendredi fermeture à 17 h) et samedi matin de 9 h à 12 h.

Mairies de proximité

- › **Est / Baratte-Courlis**
Tél. : 03.86.68.43.50.
- › **Ouest / Montots Grande-Pâture**
7 ter rue Franchet d'Esperey
Tél. : 03.86.68.43.76.
- › **Nord / Banlay**
Tél. : 03.86.68.43.11.

MAIRIE DE GIMOUILLE

19 imp. du Canal, 58470 Gimouille
Tél. : 03.86.21.01.16.

MAIRIE DE MARZY

Pl. de l'Église, 58180 Marzy
Tél. : 03.86.57.09.25.

MAIRIE DE PARIGNY-LES-VAUX

Pl. de La Mairie, 58320 Parigny-les-Vaux
Tél. : 03.86.90.77.90.

MAIRIE DE POUQUES-LES-EAUX

Rue du Dr Faucher, 58320 Pouques-les-Eaux
Tél. : 03.86.90.96.00.

MAIRIE DE SAINCAIZE-MEAUCE

2 route de la gare, 58470 Saincaize-Meaucé
Tél. : 03.86.21.03.59.



Centre communal d'action sociale (CCAS)

Tél. : 03.86.71.80.00.

Allô Mairie

Tél. : 03.86.68.48.00.

Médiateur

Antoine Inconnu
Tél. : 03.86.68.44.57.

MAIRIE DE SAINT-ÉLOI

2 Chem. du Bois Bouchot, 58238 Saint-Éloi
Tél. : 03.86.37.77.00.

MAIRIE DE SERMOISE-SUR-LOIRE

6 rue d'Ardy, 58000 Sermoise-sur-Loire
Tél. : 03.86.37.62.32.

MAIRIE DE VARENNES-VAUZELLES

54 av. Louis-Fouchère,
58640 Varennes-Vauzelles
Tél. : 03.86.71.61.71.

DENIS THURIOT
 Maire de Nevers
 Président de Nevers Agglomération
 Conseiller régional



DenisThuriot



@DenisThuriot



Denis Thuriot



BIENVENUE À SAINT-ÉLOI !

« **S**AINT-ÉLOI est, depuis le 1^{er} janvier, membre de la Communauté d'Agglomération de Nevers qui compte désormais quatorze communes. Cette intégration avait recueilli l'avis favorable du Conseil municipal de Saint-Éloi, des Conseils municipaux des communes de l'Agglomération (sauf celui de Marzy qui s'est opposé) et d'une majorité de vos élus communautaires. La commune de Tronsanges, qui était, elle aussi, « candidate » à l'intégration, ne connaîtra pas, pour le moment, le même destin, faute d'avoir pu recueillir tous les avis favorables imposés par la loi. Je le déplore mais respecte le vote, de façon républicaine, des Conseils municipaux qui ont dit non à Tronsanges. Je l'ai toujours pensé : l'union des énergies locales est la clé d'un meilleur aménagement du territoire. Pouvoir peser et faire

entendre une voix unique est une force. La parole de tout un territoire pèse plus que des voix isolées. Ce que j'ai donc aussi toujours défendu, depuis 2015, c'est l'idée que la Nièvre a besoin d'une Agglomération forte, suffisamment grande et construite à partir de son bassin de vie réel. Il ne s'agit pas de grossir pour grossir, cela n'a jamais été l'ambition poursuivie, mais d'avoir assez de poids pour pouvoir impulser un développement économique attendu, pour rayonner et gagner en attractivité. Concrétiser un projet de territoire élaboré et porté par des communes d'un même bassin de vie, d'un même bassin d'activité économique, c'est cela, avec la solidarité, l'esprit de l'intercommunalité ! Saint-Éloi a depuis longtemps vocation à co-construire notre agglomération. Son intégration répond à une logique de bassin de vie et d'activités

commerciales et économiques, à une logique de territoire, et vient donc enrichir et amplifier, en forces et en cohérence, notre stratégie de développement. Et ce, dans une intercommunalité qui ne tire pas un trait sur les identités communales qui restent fortes, une intercommunalité respectueuse de la démocratie, ouverte aux élus municipaux de toutes les communes, même non communautaires, dans le dialogue et la confiance tissée dans le respect de tous. C'est un moment historique, un beau projet qui se concrétise au profit de tous les habitants de l'Agglomération. Il y a aujourd'hui cette volonté et cette envie de « marcher ensemble ». C'est de bon augure pour cette année 2024 qui débute et que je vous souhaite sereine, enrichissante et propice à la réalisation de vos projets.





06

RETOUR EN IMAGES

Les événements marquants
des dernières semaines



12

ON EN PARLE**12 › NEVERS**

- Il fait bon vivre à Souricette
- La potagerie du King

16 › AGGLOMÉRATION

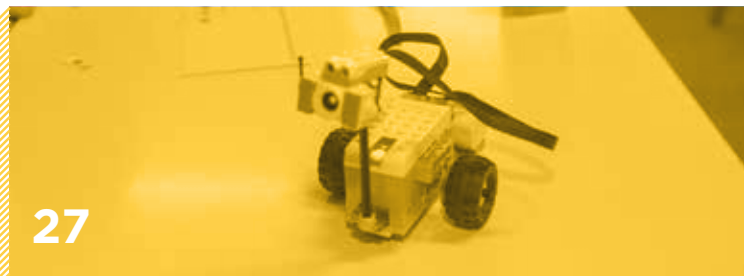
- Les déchèteries se modernisent
- Pour une poubelle verte

20 › DANS LES COMMUNES

- Modernisation et revitalisation de la Brasserie
- La Saint-Cochon à Challuy



22

DOSSIER**NEVERS AGGLO :
LA FAMILLE S'AGRANDIT**

27

TERRITOIRE INTELLIGENT

- Nos amis les robots



22

SORTIR ÇA ME BOTTE

Retrouvez votre agenda
détachable



NeversAgglomération



@NeversAgglo



neversagglo

Rejoignez Nevers Agglomération sur les réseaux sociaux

Journal trimestriel de Nevers Agglomération et de la Ville de Nevers. Édité par la Direction Communication de Nevers Agglomération et de la Ville de Nevers. **Directeur de la publication** : Denis Thuriot, Maire de Nevers, Président de Nevers Agglomération, conseiller régional. **Responsable de la rédaction** : Céline Ducoin. **Rédaction** : Sarah Belin, Blandine Bertrand, Céline Ducoin, Isabelle Laurent-Chevret, les services municipaux de la Ville et du CCAS de Nevers, les services de Nevers Agglomération et les agents des communes de l'agglomération.

Photos : Yuri Gavriloff - Yoann Martin/ Ville de Nevers et Nevers Agglomération (sauf mention contraire).
Photo de couverture : Nevers Agglomération.

Conception : Direction Communication de Nevers Agglomération et de la Ville de Nevers (03.79.20.00.01).



agglo-nevers.net



nevers.fr



28

GRAND ANGLE

- Les travaux de l'Entrée Sud
- La renaissance du Centre-Expo



36

L'INVITÉ

- Seif-Eddin Atassi

32

LE DÉCRYPTAGE

- Les travaux, comment ça marche ?

38

TRIBUNES POLITIQUES



34

À VOTRE SERVICE

- Le service de l'eau de Nevers Agglomération



41

TERRITOIRE DÉCOUVERTE

- La Cité-jardin à Varennes-Vauzelles



nevers.officiel



@villedenevers



villedenevers



Ville de Nevers



Rejoignez la Ville de Nevers sur les réseaux sociaux :

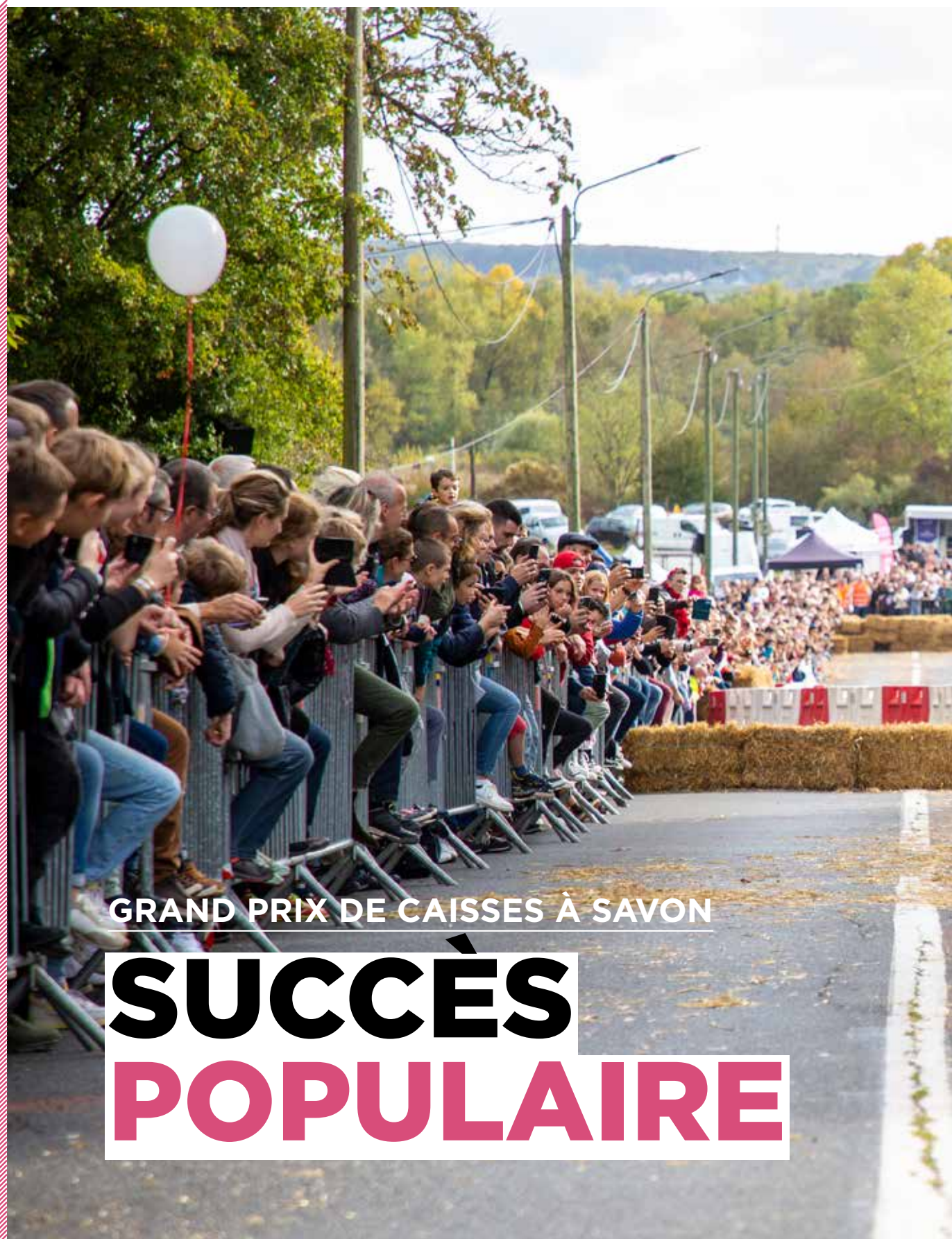
Retrouvez les articles sur www.nevers.fr et www.agglo-nevers.net



Impression : Inore groupe impression, Varennes-Vauzelles. **Tirage** : 20 000 exemplaires. Ce produit a été imprimé sur un papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3162). Réalisé par une imprimerie certifiée Imprim'Vert. Toutes erreurs ou omissions seraient involontaires et n'engageraient en aucun cas la responsabilité de l'éditeur et de ses auteurs. **ISSN 2823-5126**

Pour contacter la rédaction :
DIRECTION COMMUNICATION - NEVERS AGGLOMÉRATION/VILLE DE NEVERS
03.79.20.00.01 ou par mail à redaction@agglo-nevers.fr





GRAND PRIX DE CAISSES À SAVON

SUCCÈS POPULAIRE



VOUS ÉTIEZ 7 000 À VIBRER BOULEVARD DE LA PISSEROTTE À NEVERS POUR LA GRANDE FINALE APRÈS LES MANCHES DE COULANGES-LÈS-NEVERS ET CHALLUY. BIEN ANCRÉ DANS LE PAYSAGE ÉVÉNEMENTIEL NIVERNAIS, CET ÉVÉNEMENT EST UN MARQUEUR FORT DE CRÉATIVITÉ, DE CONVIVIALITÉ, DE PARTAGE. RENDEZ-VOUS EN 2024 POUR ENCORE ENCOURAGER LES PARTICIPANTS QUI « ROULERONT LEUR CAISSE ».

01



8

01 › FESTIVAL DRÔLE DE LOIRE

L'HUMOUR A BIEN FAIT RIRE

Grande réussite de cette 1^{re} édition concoctée par la Ville de Nevers et parrainée par l'humoriste Smaïn. Entre spectacles avec artistes confirmés et en devenir, formation de jeunes talents du stand-up, solidarité auprès d'enfants malades à l'hôpital, Drôle de Loire s'affirme déjà comme notre compagnon du rire en Bourgogne Franche-Comté.

02 › NEVERS EN FÊTE

VIVE NOËL !

Ding, dang, dong : les clochettes des fêtes ont résonné dans les rues de Nevers. Décors magiques, lumières scintillantes, animations pour tous avec des nouveautés originales.

02





03 › MOIS DE L'INCLUSION

POUR QUE CHACUN TROUVE SA PLACE

La 1^{re} édition de cet événement a proposé chaque jour en octobre des temps forts sur le handicap pour inclure chacun et faciliter ses interactions en société.



04

04 › LA MÉDIATHÈQUE JEAN-JAURÈS A 40 ANS

JOYEUX ANNIVERSAIRE !

Visites, expos, animations diverses, valorisation de son architecture, entre bâtiment historique et construction moderne. C'était la fête le 14 octobre dernier.



05



05 › VISITE MINISTÉRIELLE

PATRICIA MIRALLÈS A NEVERS

La secrétaire d'État auprès du ministre des armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, a rencontré en novembre élus et Anciens combattants.

06



10



08





06 › 5^E EDITION DU SIIVIM

IMAGINONS NOTRE VILLE DE DEMAIN

Avec 80 exposants français, européens et canadiens à la Maison des Sports, le Sommet International de l'Innovation en Villes Médiannes a tenu toutes ses promesses. Pendant 3 jours, Nevers et son agglomération ont été l'épicentre de l'innovation pour répondre aux enjeux de la ville intelligente du futur sur le thème de la transformation énergétique.



07

07 › CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BOXE

BRAVO À SOFIANE KHATI

Le Neversois a remporté en novembre à la Maison des Sports avec brio le titre national dans la catégorie « Moyens » face à Gaston Dué. Toutes nos félicitations !

08 › SOLIDARITÉ MAROC

GRANDE GÉNÉROSITÉ

Les habitants de Nevers et de l'agglomération ont montré qu'ils ont du cœur en participant à l'opération de collecte de dons pour aider les victimes du séisme au Maroc.



CIMETIÈRE DE L'AIGUILLON

UN NOUVEAU CHEMIN POUR VOS SOUVENIRS

L'espace de dispersion des cendres du cimetière de l'Aiguillon, « Jardin du souvenir », arrive à saturation. Créé en 2014 par la Ville de Nevers, les premières dispersions sont même effectuées autour des arbres dès 1993. Mais les 130 dispersions annuelles ont engendré des problèmes (mauvaise végétalisation, entassement des cendres piétinées par les usagers) nécessitant un aménagement de la parcelle afin de conserver cette alternative funéraire en hausse (1100 crémations par an). Fin 2023, l'Aiguillon n'était plus en mesure de procéder aux dispersions des défunts, alors que les communes de plus de 2000 habitants comme Nevers ont l'obligation d'avoir un espace dédié à cette pratique. Les services des Espaces verts, de la Voirie et du Cimetière de l'Aiguillon ont réfléchi à l'aménagement de la parcelle : sera créée une vague de dispersion pour un budget de 10 000€.

Bon à savoir : l'appli **Nevers Agglo dans ma poche** vous donne accès au registre des dispersions, en plus de vous avertir en cas de renouvellement des concessions, et de vous guider dans les allées pour retrouver un emplacement ou suivre les parcours digitaux proposés.



cimetieres.nevers.fr

CONSEILS DE QUARTIERS

LA VILLE VOLONTAIRE

Renouvelés en octobre 2023, les 3 conseils de quartiers reflètent la volonté de la Ville de Nevers comme de ses habitants. En effet, la municipalité a choisi de les mettre en place alors que sa démographie ne l'y obligeait pas. Et cette fois, les conseils se sont établis sans tirage au sort et sur la base du volontariat. Les nouveaux mandats des conseils de quartiers Est, Ouest et Cœur de Ville-Jonction vont avancer sur les projets en cours et être force de proposition, autour de la culture, du vivre-ensemble, du cadre de vie, dans cet objectif d'implication dans la vie citoyenne.

FRANÇOIS-MITERRAND

LA PIERRE N°2 PLÉBISCITÉE

La consultation citoyenne qui s'est achevée début octobre 2023 a rendu son verdict. Les habitants et les passants ont donné leur préférence à la pierre naturelle calcaire de Bourgogne n°2 pour orner le sol du cœur de ville de Nevers. En effet, sur 1726 avis reçus via le panneau connecté de la place Guy-Coquille et le questionnaire en ligne sur nevers.fr, cette dernière est arrivée en tête avec 910 votes (53 %), devant la pierre n°3 (550 votes) et la pierre n°1 (266 votes). Les travaux de réaménagement de la phase 1 démarreront en mars 2024 pour une durée de 9 mois.



À suivre sur nevers.fr.



DÉPISTAGE

T'AS DE BEAUX YEUX !

En fin d'année 2023, la Ville de Nevers et la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) ont proposé un dépistage des troubles oculaires pour les enfants de 9 mois à 3 ans, dans toutes les crèches publiques neversoises. Une équipe constituée d'un(e) orthoptiste et d'une opticienne ont procédé à

des tests de 10 minutes sur les petits inscrits par les familles volontaires. L'objectif ? : détecter les défauts visuels pour éviter plus tard les difficultés d'apprentissage scolaire. Les professionnels de la CPTS ont réorienté environ 1/3 des enfants dépistés vers un ophtalmologiste.

+ d'infos sur nevers.fr.





› EN BREF

**EN PISTE VERS
LES CHARMILLES**

Depuis cet été, il est possible de circuler à vélo et en sécurité entre la place de la Résistance et le carrefour des Charmilles via la piste cyclable bidirectionnelle de la rue Charles-Roy.

Cet aménagement fait suite aux travaux effectués sur la voirie : réfection des trottoirs après le retrait de 3 îlots, mise aux normes PMR et pose de dalles podotactiles pour les malvoyants et sur la signalisation : installation d'un cédez-le-passage, marquage vert de la bande cyclable, matérialisation de traversée de voirie pour les deux roues et pose de plots rétro réfléchissants.

**DÉBUT DES TRAVAUX
DE L'ANCIENNE PISCINE**

Les travaux de l'ancienne piscine des bords de Loire ont débuté par le démantèlement intérieur, puis suivront le désamiantage et la démolition du bâtiment. Au printemps, une plateforme sera construite pour un chapiteau, les courts de tennis et les terrains de beach-volley seront rénovés et les espaces verts ouverts à tous. Le coût du chantier est estimé à 1,6 M €.

PLACES DISPONIBLES

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique de Nevers dispose de places en classe de tuba, basson et contrebasse. Vous pouvez contacter le secrétariat au **03.86.68.48.80** ou **ecole.musique@ville-nevers.fr**.

**"I HAVE A DREAM" :
UNE POTAGERIE !**

TOUT AUTOUR DE L'ESPACE MARTIN-LUTHER-KING, AU PLEIN CŒUR DU BANLAY, LES TERRES ET TERRAINS S'APPRÊTENT À CONNAÎTRE UNE NOUVELLE DESTINÉE. AVIS AUX VOLONTAIRES.

La « Potagerie du King », c'est le nom de ce projet participatif, en attendant le nom définitif choisi par les habitants. L'espace Martin-Luther-King est en effet devenu le témoin privilégié d'une transformation de ses abords qui a démarré à l'automne avec les premières plantations. Transformation qui devrait s'achever à la fin du printemps 2024, avec des espaces bien définis : espace convivial, jardin pédagogique, forêt-jardin, prairie fleurie, parc cueillette (verger), zone de compostage, notamment. « L'accompagnement par une formation en design permaculture a permis de poser collectivement chaque fonction du site en étant guidé par le bon sens, le pratique et l'utile. Conçu et réalisé par et pour les habitants, c'est un projet et une réalisation en circuit court en quelque sorte ! », précise Anne Wozniak, adjointe déléguée à l'Environnement naturel et à l'Urbanisme, chargée du suivi. « Cette formation a rassemblé le personnel du Centre social, des Neversois volontaires et des agents de la Ville autour d'une même envie : celle de créer un lieu convivial, généreux, gourmand et accessible à tous les Neversois, bien au-delà du quartier. » Porté par le Centre social du Banlay et créé à l'initiative de la Ville de Nevers dans le cadre de la candidature à l'appel à projets « Quartiers Fertiles », ce projet fait partie intégrante de l'opération de rénovation urbaine actuellement en cours dans le quartier (voir p. 15). De nouveaux ateliers de plantation (vivaces et légumes) et de bricolage (bacs, terrasses, escaliers, nichoirs) seront proposés dans les prochains mois. Alors, partants ?

2500 m²
la surface de pelouse qui va
être paysagée
et jardinée



PETITE ENFANCE

IL FAIT BON VIVRE À SOURICETTE

NOUS AVONS RENCONTRÉ JEAN-FRANÇOIS THOMAS, AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE À LA CRÈCHE SOURICETTE DEPUIS DEUX ANS. UN BEL EXEMPLE DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE TOUTE EN DOUCEUR.

Originaire de Moulins, l'auxiliaire de puériculture de Souricette (Montôts - Grande Pâturage) de 28 ans nous en a appris davantage sur son parcours. Fils et petit-fils de pâtissier, Jean-François s'est en effet d'abord dirigé vers un CAP cuisine. Il sera resté deux jours en apprentissage pâtisserie... pour se tourner aussitôt vers un CAP petite enfance. De nature calme, le jeune homme avait vite éprouvé le besoin d'un métier plus humain. Il commencera sa carrière par trois années d'animations périscolaires dans sa ville d'origine bourbonnaise, puis fera des remplacements à

la crèche Câlinois (Centre-ville) dès 2019. C'est Hélène Rigoulot, directrice de la Petite enfance à la Ville, qui le poussera à passer le concours sur titre d'auxiliaire de puériculture, et il intégrera Souricette en 2021. Le seul homme de l'équipe en ce moment, mais pas le premier (deux auparavant). « Il y a une bonne équipe et une bonne ambiance à Souricette, on s'entend très bien », commente le professionnel. Jean-François est heureux dans cet environnement chaleureux où le relationnel avec les enfants est évidemment moteur. Il adore

chanter des comptines, lire des livres... et anime aussi des ateliers de cuisine enfants et parents/enfants ; une belle façon de relier ses deux formations initiales. Cette année, il s'occupe des vingt-deux bébés inscrits : il veille à l'état de l'enfant, gère leur sommeil (endort dans les bras si besoin), les biberons, observe l'évolution moteur, s'occupe des changes et des transmissions avec les parents sur les accueils et les départs. Des parents qui l'ont complètement intégré, eux aussi, à la routine de leur bébé !

14

COMMERCE

LES BOUTIQUES ÉPHÉMÈRES DÉMÉNAGENT



Après 3 ans de bons et loyaux services, les boutiques éphémères rue François-Mitterrand ont fermé leurs portes pour travaux dans le cadre du programme Action Cœur de Ville. Les créateurs, artisans et porteurs de projet peuvent désormais tester leur activité au 15 rue des Boucheries. Cette nouvelle boutique éphémère les accueille pour 1 à 3 mois, depuis le 1^{er} décembre. Les artisans et commerçants peuvent au choix occuper toute la surface de 40 m² ou la partager. Intéressé(e) par cette démarche ? **Contactez le service commerce de la Ville de Nevers commerce@ville-nevers.fr, 03.86.68.45.82.**



» EN BREF

E-RALLYE : TOUT DOUX !

5 équipages nivernais ont pris le volant lors de la 7e édition du E-Rallye Monte-Carlo, en octobre dernier. Parcourir une distance donnée, en privilégiant la régularité à la vitesse, à bord de véhicules 100 % non polluants, et grâce à de précieux partenaires comme Axxia, Fiat, Distance et Suma Nevers, et de nombreux autres qui ne peuvent pas tous être cités mais comme les restaurants Ma Bourgogne, Le S'Sébastien, Le bistro des Oliviers, et le Pont de Loire ainsi que le Crédit Agricole Nevers, Engie, Andikado, Nièvre aménagement. Une belle mise en valeur des mobilités douces. Un rendez-vous incontournable pour le maire de Nevers Denis Thuriot, désormais président du jury de Propulse (appel à projets innovants en matière de mobilités) au niveau national.

L'APPLI À NE PAS JETER !

Si vous l'avez dans votre téléphone : gardez-la ! Sinon, téléchargez l'application Nevers Agglo Dans Ma Poche ! La rubrique **Mon Service Déchets** vous aide dans votre tri, vous rappelle les dates de collecte et vous permet de commander sacs jaunes et bacs. Entre autres !



BANLAY

MARÉCHAL-LECLERC EN CADENCE

Les travaux du boulevard Maréchal-Leclerc (RD 907) respectent les délais. De février à juin 2024*, place à la **phase B** qui concernera le côté droit du tronçon allant du rond-point Georges-Pompidou à son intersection avec la rue de Parigny. L'accès au boulevard se fera uniquement dans le sens montant (direction Varennes-Vauzelles) et sera interdit dans le sens descendant (direction Café Charbon). Déviation conseillée par le rond-point René-Marlin, rue Claude-Parent, pour rejoindre le boulevard Maréchal de-Lattre-de-Tassigny (double-sens et stationnement maintenus). Inscrits dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) du Banlay, ces travaux ont pour but de transformer cet axe de circulation très fréquenté **en boulevard apaisé et paysager** avec la plantation de plus de **4000 m² d'espaces verts**. Les travaux du passage dit de la « trémie » devraient démarrer quant à eux d'ici la fin d'année.

* Ces dates sont données à titre informatif. Elles sont susceptibles d'évolution en fonction des aléas liés au chantier.



+ d'infos sur nevers.fr.



ESPACES VERTS

NEVERS POURSUIT SA MUE VERTE

Imaginer les paysages de notre ville, c'est travailler sur plusieurs plans. Il y a la gestion annuelle, faite de réflexions écologiques, budgétaires, de suppressions et de transformations engendrées par des phases de travaux (PRU Banlay, nouveau skate-park...) ou des besoins spécifiques appréhendés par les équipes des Espaces verts et les élus en charge de cette constante mise à jour (créer de l'ombrage, déminéraliser...). Et il y a la ponctuation festive, au gré des événements, avec ses mises en scène saisonnières.

+ d'infos sur nevers.fr pour découvrir les aménagements paysagers à venir !





ENVIRONNEMENT

LES DÉCHÈTERIES SE MODERNISENT

16

LES 2 DÉCHÈTERIES DE NEVERS AGGLOMÉRATION ONT OUVERT, EN 1995, POUR CELLE DU PRÉ-POITIERS, ET EN 2000, POUR LES TAUPIÈRES. LE TEMPS EST VENU POUR ELLES DE SE MODERNISER ET DE S'AGRANDIR POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES DES USAGERS ET AUX NOUVELLES NORMES.

Après plus de 20 ans de service, les 2 déchèteries de Nevers Agglomération vont prendre un coup de jeune. Les nouvelles normes environnementales et l'implication des habitants dans le tri au quotidien les ont rendues obsolètes, tant dans l'organisation que pour les volumes à traiter. Forte de ce constat, Nevers Agglomération ouvre un grand chantier de modernisation et de rénovation totale. Les objectifs sont de répondre aux besoins des usagers sur le temps d'attente, la sécurité et l'utilisation, de valoriser les déchets et de mettre en œuvre le réemploi. Ce chantier de près de 15,7 M € a débuté en novembre, à l'est de Nevers. La déchèterie des Taupières, implantée sur un terrain enclavé, sera utilisée pour agrandir la déchèterie des professionnels et une nouvelle structure sera créée au niveau de la friche industrielle de la rue des Grands Prés. Pendant les 2 ans de travaux, les usagers auront toujours deux déchèteries ouvertes à leur disposition, accessibles avec leur badge.

Les déchèteries comprendront **un recydrive**, où 5 usagers déchargeront simultanément leurs objets, triés avec l'aide d'un agent « valoriste », soit dans les filières de traitement, soit dans les réparables et/ou réutilisables. Après un passage par **l'atelier**, ces derniers retrouveront une seconde vie et seront mis en vente, à prix raisonnables, dans **la recyclerie**, qui ouvrira sur le site des Grands Prés. Le magasin de seconde main aura son propre accès et sera ouvert aux habitants de l'agglomération et aux extérieurs.

Les usagers trouveront également **des bornes d'apport volontaire** pour les vêtements et le verre. Les déchets verts et les gravats seront déposés dans **des alvéoles** à même le sol. Plus pratique, cet espace sera aménagé pour accueillir 7 véhicules. Un accès dédié permettra aux usagers qui n'ont que ces déchets à évacuer, d'y accéder directement. Dans cet espace, sera installé **un préau à matériaux** où sera mis à disposition gratuitement tout ce qui pourra être réutilisé, comme les restes de peinture, de « placo » ou les palettes par exemple.

Le marché de construction et d'exploitation a été confié à Suez qui travaillera en partenariat avec 3 associations de réinsertion : Emmaüs, l'ANAR et l'ASEM.

CALENDRIER DES TRAVAUX

NOVEMBRE 2023 - NOVEMBRE 2024 :
aménagement de la déchèterie des Grands-Prés.
Les Taupières et le Pré-Poitiers restent en service.

JUIN 2024 - SEPTEMBRE 2025 :
agrandissement et aménagement de la déchèterie du Pré-Poitiers. Les Taupières et les Grands-Prés assurent le service.

SEPTEMBRE 2025 :
fin des travaux et ouverture des nouvelles déchèteries.



DES SOLUTIONS POUR RÉPONDRE AUX LOIS ENVIRONNEMENTALES

En février 2020, la Loi anti-gaspillage était adoptée pour une économie circulaire (Agec), visant à réduire les déchets et encourager les entreprises et les consommateurs à adopter des modes de consommation et de production plus durables. En modernisant ses 2 déchèteries, Nevers Agglomération se met en conformité avec les recommandations légales et renforce ses dispositifs environnementaux au service des habitants. Grâce à l'application Mon service déchets (voir p. 15), ils ont dans leur poche un outil utile d'informations et de conseils pour réduire et valoriser les déchets. Nevers Agglomération propose également tout un ensemble de matériel de compostage qui va des poules d'Adopte un bec au composteur en bois fabriqué par l'ESAT. Quelle que soit la solution retenue, elle répond à la nouvelle loi sur le tri des biodéchets (voir p.18), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024.



Tout savoir sur
les collectes et les déchèteries
www.mon servicedechets.com/Nevers

JEUNESSE

AU CŒUR DE LA VIE MUNICIPALE

Le Conseil neversois de la jeunesse (CNJ) nouvellement composé est reparti pour un nouveau mandat de deux ans. Ouvert aux jeunes volontaires entre 18 et 25 ans, il s'agit d'une instance de participation des jeunes aux choix municipaux. Concrètement, ces ambassadeurs de la jeunesse sont associés à la vie de la collectivité en organisant avec les services et les élus les grands projets de la Ville. Le CNJ a par exemple été sollicité sur le projet de rénovation de la rue François-Mitterrand. Le groupe est aussi régulièrement appelé à participer aux cérémonies officielles. Et il a son importance : le Conseil dispose en effet d'un budget pour les projets et participe aux délibérations (une voix consultative aux conseils municipaux).

Les huit nouveaux jeunes volontaires du CNJ ont des profils très variés : étudiants, demandeurs d'emploi, salariés aux dispositions variées, ils avaient tous le souhait de s'engager pour la Ville de Nevers. Ils se réuniront plusieurs fois par mois (le mardi soir). Les inscriptions sont closes mais la Ville reste ouverte à toute volonté de rejoindre le Conseil.



+ d'infos sur nevers.fr

PRÉSIDENTE

UNION DÉPARTEMENTALE DES CCAS DE LA NIÈVRE

Martine Mazoyer, vice-présidente du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Nevers, prend la présidence de l'Union départementale des CCAS. Une première dans la Nièvre. Cette association des CCAS, adhérents ou futurs adhérents à l'UNCCAS, permet des échanges d'expériences, favorise la formation des élus et des agents et met en valeur les actions existantes dans le département. Après une assemblée constitutive regroupant 12 CCAS, l'association est mise en place. Elle est dotée d'un conseil d'administration qui regroupe les CCAS de La Charité, Sermoise, Coulanges, Cosne, Clamecy et Nevers. Bravo à elle !



BIODÉCHETS

POUR UNE POUBELLE VERTE

L'ENGAGEMENT DE NEVERS AGGLOMÉRATION DANS LA GESTION ÉCOLOGIQUE DE SES DÉCHETS CONTINUE. FAISONS LE POINT SUR LES IMPLICATIONS DE LA NOUVELLE LOI DE TRI POUR LES USAGERS.

Depuis le 1^{er} janvier, les collectivités territoriales ont le devoir de permettre la gestion des biodéchets à domicile. Concrètement, les particuliers doivent désormais disposer d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets (déchets dégradables naturellement par des micro-organismes vivants). Introduite par **la loi du 10 février 2020 contre le gaspillage et pour l'économie circulaire**, cette obligation repose évidemment sur Nevers Agglomération, qui met tout en œuvre pour la faire respecter. Offrir une seconde vie à nos épluchures, restes de repas, tontes de gazon, feuilles mortes devient une priorité, ceux-ci représentant un tiers du contenu de la poubelle résiduelle des Français. Alors que, chaque année, c'est 40 %, soit environ 100 kg, de vos ordures ménagères qui pouvaient être compostées.

Un nouveau matériel de compostage fait son entrée dans le parc des solutions proposées par la collectivité. Si les composteurs en bois sont conservés, ils seront désormais faits de bois brut, fabriqués localement par l'Esat de Nevers. Le modèle du bioseau évolue également.

Pour les habitants qui ne disposent pas de jardin individuel, rappelons la possibilité du lombricompostage et des sites de compostage collectif existants. Un numéro vert est disponible pour plus de précisions.

Résumons : réduction du volume des poubelles, limitation des transports et de l'incinération, fabrication facile et gratuite d'un engrais 100 % naturel pour vos potagers et vos plantes et amélioration de la fertilité de la terre, c'est tout cela qu'il faut garder en tête pour parvenir à changer ses habitudes. Les services de Nevers Agglomération restent à votre écoute pour vous aider à passer ce changement le plus sereinement possible.

PLUS D'INFOS SUR LE COMPOSTAGE

N° Vert 0 800 100 311

agglo-nevers.fr

› preserver-recycler-2

› les-consignes-de-tri-evoluent



SÉCURITÉ



LA PRÉVENTION À PORTÉE DE MAIN

20 caméras piétons permettent aux 17 agents de la police intercommunale de filmer une intervention. La caméra se déclenche toujours après en avoir prévenu les protagonistes. Ce dispositif est soumis à des règles strictes : la caméra est nominative et horodatée dès lors qu'elle quitte son socle et part en patrouille ; son contenu ne peut être effacé. L'objectif est d'obtenir des images permettant de donner du crédit à l'agent en cas de procédure judiciaire, mais elle est avant tout un outil de prévention : son utilisation suffit souvent à apaiser des situations.

ÉCONOMIE

NOUVELLE LABELLISATION POUR TERRITOIRE D'INDUSTRIE

Faisant partie des 10 territoires labellisés de Bourgogne-Franche-Comté, Nevers Val de Loire a participé à l'assemblée générale des Territoires d'Industrie qui s'est tenue le 9 novembre à Chalon-sur-Saône. En présence des ministres Roland Lescure et Dominique Faure, cette manifestation a permis de rassembler tous les Territoires d'Industrie lauréats de France (183 au total) afin de repartir pour une nouvelle phase du programme de 4 ans (2023-2027). Cette nouvelle labellisation constitue la reconnaissance du travail mené collectivement avec les industriels et les élus locaux depuis 2019.

MARAÎCHAGE

L'ALIMENTATION AU CŒUR D'UN PROJET DE TERRITOIRE



Les élus de Nevers Agglomération se sont emparés de la question de l'alimentation et du bien-manger en engageant la collectivité dans la labellisation Projet alimentaire territorial (PAT). Depuis septembre 2022, Nevers Agglomération construit en coordination avec d'autres communes et partenaires, son PAT autour d'une alimentation durable. Approvisionner les restaurants collectifs en légumes de proximité et de qualité (loi EGalim) sera l'objectif de départ. Nevers Agglomération souhaite donc accompagner le développement de filières et pérenniser le maraîchage

déjà installé comme à la Baratte. Elle soutient également la mise en place de l'espace-test agricole en maraîchage à Coulanges-lès-Nevers, ainsi que le chantier d'insertion et de formation en maraîchage de l'Asem (intégré au PAT du Conseil départemental). Consciente des difficultés au début de l'activité, l'Agglomération verse une subvention de 30 000 €.

Le PAT sensibilise aussi au bien-manger et au gaspillage alimentaire. Les actions ont débuté auprès des étudiants et dans les restaurants universitaires gérés par Nevers Agglomération.

MOBILITÉ

UNE ENQUÊTE RICHE D'ENSEIGNEMENTS

L'enquête téléphonique sur les déplacements, la bien-nommée EMC² pour Enquête mobilité certifiée Cerema, vient de livrer une nouvelle « photographie » des tendances de mobilité « d'un jour moyen de semaine » pour un habitant de l'agglomération de Nevers. Administrée de janvier à mars 2023 auprès de 1 660 personnes de 5 ans et plus, cette enquête est la seconde de ce type menée sur le territoire, après celle de 2005. Si la **voiture reste le mode de déplacement privilégié (59 %)**, les alternatives comme la marche (32 %), les transports en commun (5 %) et le vélo (2 %) connaissent

11 km
la distance moyenne parcourue par un usager de l'Agglomération dans sa journée

une hausse de leurs usages par rapport à 2005. Menée sous le contrôle technique du Cerema, établissement public relevant du ministère de la Transition écologique

et de la Cohésion des territoires qui accompagne notamment les collectivités territoriales dans l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport, cette enquête s'est déroulée

dans le respect de la méthodologie et des règles édictées afin d'assurer la fiabilité statistique des résultats.



L'intégralité des résultats sur agglo-nevers.net



» EN BREF

LES GRANDES ÉCOLES, C'EST POSSIBLE !

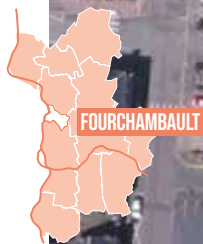
« Les Grandes écoles pourquoi pas vous ? » est un événement à destination des lycéens et des étudiants nivernais, organisé par l'association De la Nièvre aux Grandes Écoles, en lien avec le service Enseignement supérieur de Nevers Agglomération (Nevers Sup). Rendez-vous samedi 20 janvier, dès 14 h 30, au Palais ducal de Nevers. Entrée libre. **Plus d'infos :** delanievreauxgrandesecoles.fr.

J'PEUX PAS, J'AI PISCINE !

Projet phare de Nevers Agglomération, l'apprentissage de la natation se retrouve au cœur des programmes d'Aquabalt et de L'Îlot Corail. La création d'une école de nage communautaire a été mise en place pour répondre d'une part à la nécessité de renforcer la prévention et la sécurité autour des baignades et d'autre part, pour favoriser l'accès aux activités aquatiques.

BIBADOM

Service de portage de livres, CD, DVD, revues et audiolivres à domicile expérimenté à Parigny-les-Vaux, Bibadom (soutenu financièrement par l'Agglo et la DRAC Bourgogne Franche-Comté) s'inscrit dans la politique intercommunale de décentralisation vers les communes non équipées de médiathèques. Les prêts passent par un premier questionnaire envoyé aux personnes intéressées, puis une sélection par la médiathèque Jean-Jaurès.



QUARTIER DE LA BRASSERIE



© Ville de Fourchambault et Ingénierie conseil en aménagement

MODERNISATION ET REVITALISATION

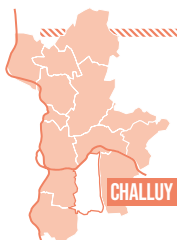
FORTE DE SON AMBITION À VOULOIR REDONNER DE LA QUALITÉ DE VIE AUX HABITANTS, LA MUNICIPALITÉ DE FOURCHAMBAULT RÉHABILITE LE QUARTIER DE LA BRASSERIE.

20

Démarrés en septembre 2023, les travaux de la tranche 1 se concentrent autour de l'église Saint-Louis et ce, jusqu'en mars 2024. Ce chantier spectaculaire mettra la nature au cœur de la ville et favorisera l'attrait touristique et la fréquentation des commerces. Si une vingtaine d'arbres malades ont été abattus place de l'église,

ils vont être remplacés par 18 essences résistantes aux conditions climatiques actuelles et futures, ainsi que par de nombreux arbustes et haies diversifiées, augmentant ainsi le volume arboré et créant des îlots de fraîcheur. Consciente des enjeux autour de l'eau et tournée vers l'avenir, la municipalité a fait le choix de revêtements innovants

permettant l'infiltration des eaux de pluie pour les parkings et circuits piédestres. Une cuve de récupération de 40 m³ a également été installée, ainsi que 2 bassins d'orage enterrés, protégeant le quartier en cas d'évènement climatique exceptionnel (inondation).

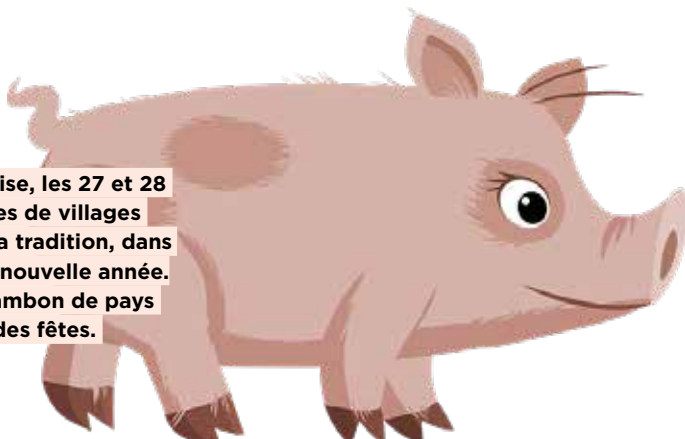


FESTIVITÉS

LA SAINT-COCHON TIENT BON

L'association à l'initiative de la Fête du Sabot organise, les 27 et 28 janvier, la Saint-Cochon, à Challuy. À l'instar des fêtes de villages d'antan où l'on tuait l'animal, Challuy avait relancé la tradition, dans l'idée de raviver les coutumes, et la réitère en cette nouvelle année. Les amateurs pourront déguster rillettes, terrines, jambon de pays et boudin noir lors d'un dîner en musique à la salle des fêtes. De quoi favoriser la digestion sur la piste de danse.

Tarifs et infos : fetedusabotchalluy@gmail.com



TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS



TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

TOUS LES PAPIERS

**EN VRAC, SANS
LES IMBRIQUER
SANS LES LAYER
BIEN LES VIDER**



TOUS LES EMBALLAGES EN CARTON



TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL

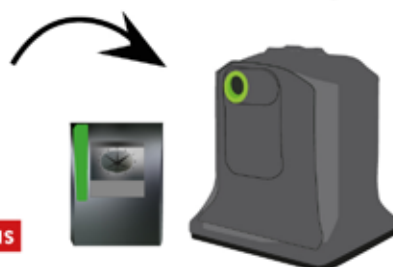


LE VERRE (pots, bocaux, bouteilles, flacons)



**EN VRAC,
SANS BOUCHON
SANS CAPSULE
SANS COUVERCLE**

**PAS DE DÉPÔT À CÔTÉ
SOUS PEINE DE SANCTIONS**



LES ORDURES MÉNAGÈRES



EN SAC FERMÉ

**PAS DE DÉPÔT À CÔTÉ
SOUS PEINE DE SANCTIONS**



LES DÉCHETS ALIMENTAIRES



Jetez-moins, compostez !

UN DOUTE ? UNE QUESTION ? CONTACTEZ-NOUS AU

N° Vert 0 800 100 311

DÉCHÈTERIE DES TAUPIÈRES

03 86 59 42 88
IMPASSE DES TAUPIÈRES
À NEVERS

	ÉTÉ	HIVER
Lundi	8 h à 19 h	14 h 30 à 18 h
Mardi	13 h 30 à 19 h	14 h 30 à 18 h
Mercredi	8 h à 19 h	14 h 30 à 18 h
Judi	13 h 30 à 19 h	14 h 30 à 18 h
Vendredi	8 h à 19 h	14 h 30 à 18 h
Samedi	8 h à 19 h	9 h à 18 h

DÉCHÈTERIE DU PRÉ-POITIERS

03 86 57 73 30
RUE DU PRÉ-POITIERS
À NEVERS

	ÉTÉ	HIVER
Lundi	8 h à 19 h	9 h 30 à 17 h 30
Mardi	8 h à 13 h	9 h 30 à 12 h 30
Mercredi	8 h à 19 h	9 h 30 à 17 h 30
Judi	8 h à 13 h	9 h 30 à 12 h 30
Vendredi	8 h à 19 h	9 h 30 à 12 h 30
Samedi	8 h à 19 h	9 h 30 à 17 h 30

DÉCHÈTERIE MOBILE PRÉSENTE À

POUGUES -LES-EAUX

(Parking des services techniques) :

Les lundis semaines paires
et samedis semaines
impaires

Horaires d'été :
de 11 h à 17 h 30

Horaires d'hiver :
de 11 h à 16 h

CHALLUY

(Parking des services techniques) :

Les lundis semaines
impaires
et samedis semaines paires

Horaires d'été :
de 11 h à 17 h 30

Horaires d'hiver :
de 11 h à 16 h

REPORTS JOURS FÉRIÉS DE LA DÉCHÈTERIE MOBILE

POUGUES-LÈS-EAUX

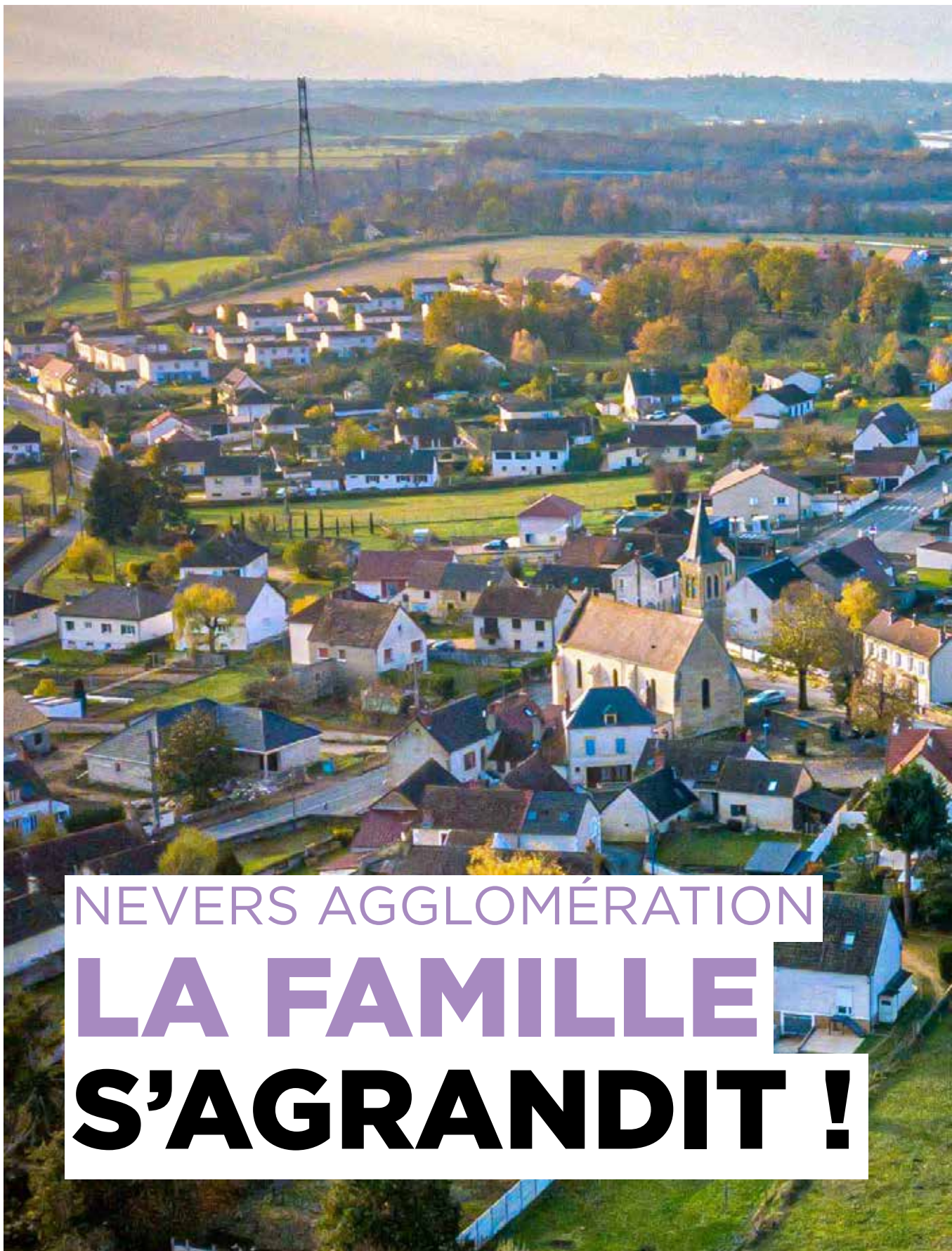
1^{er} avril ⇒ 3 avril
11 novembre ⇒ 13 novembre

CHALLUY

1^{er} janvier ⇒ 2 janvier
20 mai ⇒ 21 mai

Horaires d'été : du 1^{er} mars au 15 novembre

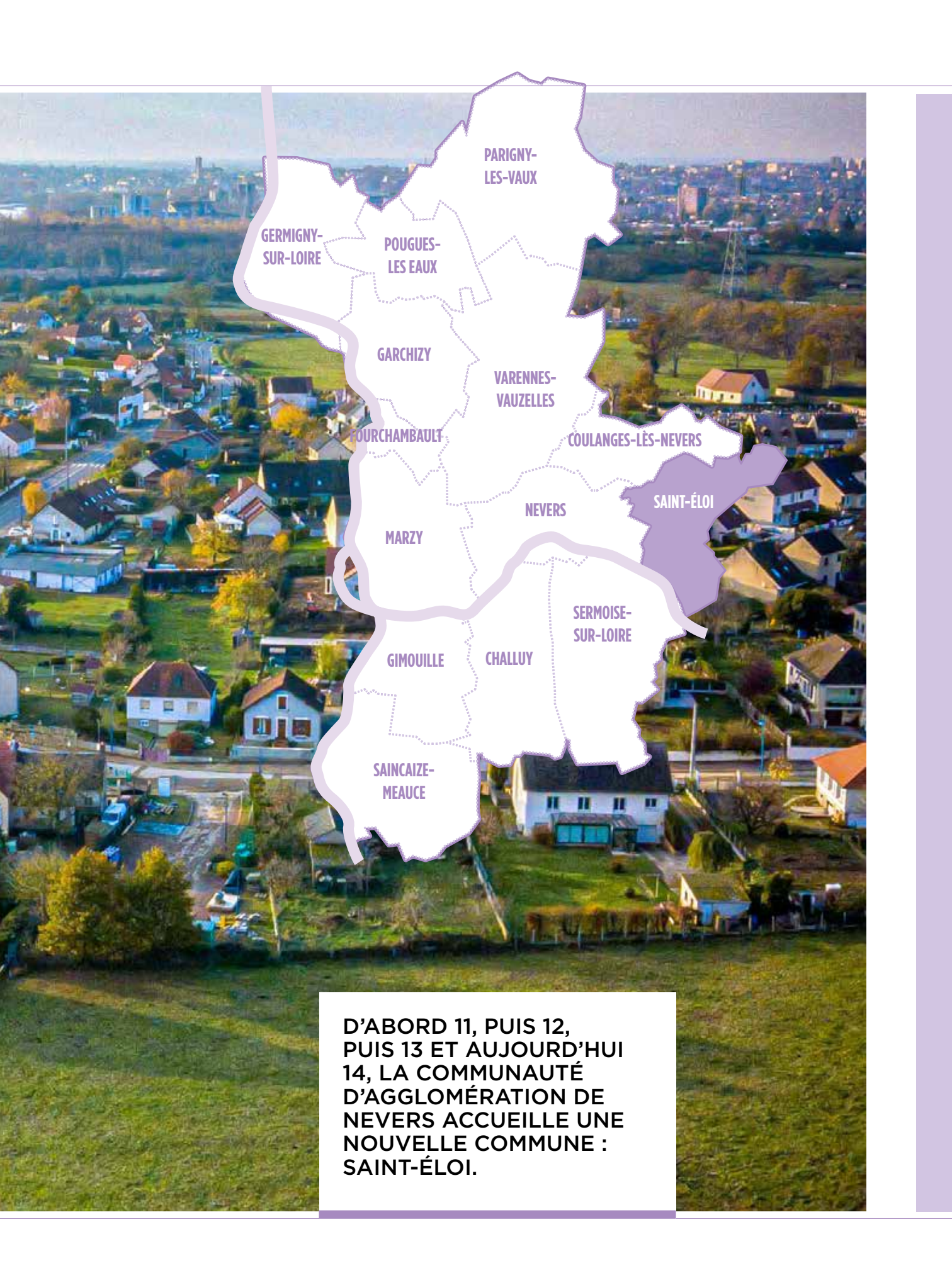
Horaires d'hiver : du 16 novembre au 28 (ou 29) février.



NEVERS AGGLOMÉRATION

LA FAMILLE

S'AGRANDIT !



**D'ABORD 11, PUIS 12,
PUIS 13 ET AUJOURD'HUI
14, LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DE
NEVERS ACCUEILLE UNE
NOUVELLE COMMUNE :
SAINT-ÉLOI.**



BIENVENUE À SAINT-ÉLOI

24

Bordée au sud par Sermoise-sur-Loire, à l'ouest par Nevers et au nord par Coulanges-lès-Nevers, Saint-Éloi trouve facilement sa place au sein de Nevers Agglomération. « Elle partage non seulement une proximité géographique, mais également une proximité économique avec notamment la zone industrielle commune à Nevers et Coulanges-lès-Nevers, ainsi qu'une proximité de vie quotidienne par l'emploi des habitants, les collèges et lycées ou encore les loisirs. Il était donc naturel de se tourner vers

Nevers agglomération », explique **Jérôme Malus**, maire de Saint-Éloi et conseiller départemental de la circonscription Nevers 2.

Saint-Éloi possède de nombreux atouts qui en font « une commune mi-ville, mi-campagne » comme la présentent le maire **Jérôme Malus**, **Marie-Martine Girand**, adjointe et **Annabelle Maillefer**, conseillère municipale. Son centre-bourg rassemble les commerces et un peu moins de la moitié des Éligeois et Éligeoises. Les autres habitants étant installés dans les hameaux alentours.



x3



JÉRÔME MALUS

MAIRE DE SAINT-ÉLOI

QUELLES SONT VOS MOTIVATIONS POUR REJOINDRE NEVERS AGGLOMÉRATION ?

En adhérant à Nevers Agglomération, nous formalisons ce qui est déjà une évidence dans le quotidien de nos habitants. La plupart d'entre eux travaillent à Nevers, les collégiens et les lycéens sont scolarisés dans des

établissements neversois, de nombreux Éligeois se rendent à Nevers ou adhèrent à des associations de l'agglomération pour leurs loisirs, etc. On pourrait continuer longtemps la liste des liens que nous avons avec les communes de Nevers Agglomération. Nous avons aujourd'hui l'opportunité de faire évoluer notre commune vers une collectivité plus grande avec des compétences plus importantes.



CARTE D'IDENTITÉ

SAINT-ÉLOI

2 223
HABITANTS*

16,45 km²
(135 hab/km²)

19 CONSEILLERS MUNICIPAUX
dont 2 conseillers
d'agglomération

774 EMPLOIS
dans la commune*

1 GROUPE SCOLAIRE
PRIMAIRE,

comprenant une unité d'enseignement
maternelle (UEM) pour enfants atteints
d'autisme ou de troubles envahissants
du développement

1
MÉDIATHÈQUE

30
ASSOCIATIONS

*données INSEE, recensement 2020

Sur une quinzaine d'hectares, l'Arche de la biodiversité invite à observer la biodiversité locale, à « s'aventurer » sur les 2 sentiers pédagogiques consacrés aux zones humides sur 1 km pour l'un, et à la colonisation forestière sur 800 m pour l'autre, ou encore à rêver face au grand chêne, emblème de la commune. Autre lieu à découvrir, l'église romane Saint-Symphorien de Chaluzay, construite au XII^e siècle, aujourd'hui classée et désacralisée, et qui accueille une programmation culturelle variée proposée par l'association Les Amis du Vieux Chaluzay.

CONTACT

MAIRIE DE SAINT-ÉLOI

2 chemin du Bois Bouchot,
58000 Saint-Éloi

Tél. : 03.86.37.77.00

Mail : mairie.st.eloi@orange.fr

Site internet : saint-eloi-58.fr

Réseaux sociaux :

facebook et instagram



Saint Eloi



QUELS AVANTAGES SAINT-ELOI VA-T-ELLE TIRER DE CETTE ADHÉSION ?

Les habitants vont en tirer des avantages pratiques comme la collecte des déchets toutes les semaines, les services de transport en commun, l'apprentissage de la natation dans le cadre scolaire, entre autres. Nous allons aussi gagner des avantages techniques, grâce aux compétences communautaires. Par exemple, Nevers

Agglomération dispose d'une ingénierie qui nous sera utile dans nos projets. Enfin, les avantages économiques seront visibles sur la zone industrielle commune à Saint-Éloi, Nevers et Coulanges, et dans la mise en commun de compétences.

COMMENT APPRÉHENDEZ-VOUS LE FONCTIONNEMENT D'UNE STRUCTURE COMME NEVERS AGGLOMÉRATION ?

Nevers Agglomération est une communauté de communes à taille

humaine où Saint-Éloi peut prendre sa place tout en restant à sa place, dans un rapport gagnant-gagnant. Nous avons des atouts culturels, patrimoniaux et économiques, qui permettront d'optimiser nos apports et de trouver notre juste place dans ce territoire.

CE QUI VA CHANGER POUR LES ÉLIGEOISES ET ÉLIGEOIS

LE BÉNÉFICE IMMÉDIAT DE L'ADHÉSION DE SAINT-ÉLOI À NEVERS AGGLOMÉRATION EST L'ARRIVÉE DE NOUVEAUX SERVICES ET COMPÉTENCES POUR LES HABITANTS.

EN+



POLITIQUE DE LA VILLE

- orientations du Contrat de ville,
- dispositifs de développement urbain,
- local et d'insertion économique et social,
- dispositif de prévention de la délinquance



PARTICIPATION AU PLAN AIR ÉNERGIE CLIMAT



COMPÉTENCE GEMAPI

Gestion des milieux aquatiques et prévention des risques d'inondation en raison de la proximité avec la Loire et la Nièvre



DROIT DES SOLS

Instruction des actes et des autorisations en matière d'urbanisme par le service commun



SANTÉ

Saint-Éloi sera incluse dans le Schéma directeur de santé et bénéficiera de la coordination des acteurs de santé et du soutien aux actions et équipements dans ce domaine



DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Via l'Office de tourisme de Nevers et sa région



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Nevers Agglomération porte et soutien financièrement la formation et les initiatives étudiantes



ÉCONOMIE

Transfert des zones d'activité économiques à Nevers Agglomération



NUMÉRIQUE

Développement de l'économie locale par le numérique en renforçant la capitalisation et la sécurité des données au sein d'un data center local.



TRANSPORTS

Dans un premier temps, les habitants bénéficieront d'un transport à la demande pour faciliter leur mobilité



DÉCHETS

Collecte hebdomadaire des ordures ménagères et du tri sélectif tous les 15 jours. Matériel de compostage à tarif préférentiel et deux déchèteries à disposition



ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES



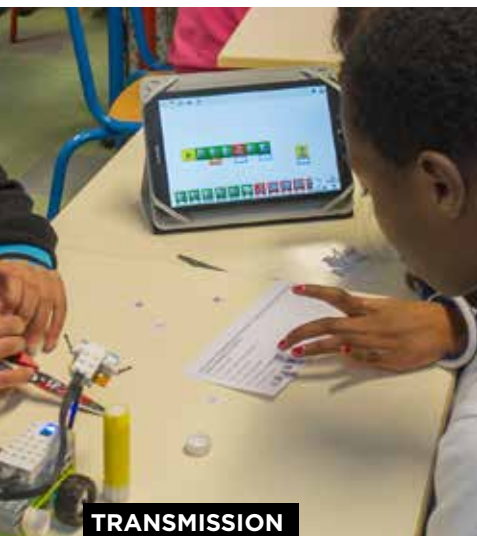
EAU POTABLE

Saint-Eloi bénéficiera de la production, distribution et facturation du Service de l'eau de Nevers Agglomération à la fin de son engagement avec son prestataire actuel.

EN-



Saint-Éloi récupère l'**entretien de sa voirie** et perd l'**assistance juridique**, qui étaient des compétences de la communauté de communes de départ.



TRANSMISSION

DES ROBOTS QUI NOUS VEULENT DU BIEN

ILS RENDENT DE NOMBREUX SERVICES AU QUOTIDIEN ET FASCINENT LA PLUPART DES ENFANTS. OÙ ET COMMENT S'INITIER À LA ROBOTIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION ?

En premier lieu, à l'école. La robotique éducative est en effet inscrite dans les programmes scolaires de l'Éducation nationale. Elle participe, de manière ludique, à l'enrichissement de la culture scientifique des enfants, tout en contribuant aux apprentissages fondamentaux que sont les mathématiques, l'informatique ou encore le langage. Grâce au Centre de ressources en robotique éducative et professionnelle (Crep) de Nevers Agglomération, et en lien avec l'Inspection académique, les classes peuvent bénéficier d'un prêt de matériels. Une fantastique caverne d'Ali Baba avec 416 outils mis à disposition,

parmi lesquels des robots pédagogiques comme Blue-Bot ou Thymio, des Lego® Education WeDo 2.0, des jeux de programmation comme Scottie Go ! Edu, des kits pour s'initier au codage et à l'électronique comme Arduino, etc. Et puis, pour les passionnés, il y a Erwan Gallée, référent départemental au niveau des sciences pour la Fédération des centres sociaux de la Nièvre. Les enfants et les familles peuvent le retrouver lors d'ateliers proposés dans les médiathèques de l'agglomération ou lors de grands événements comme Nevers Plage.

SIIVIM 2023

ET LES LAURÉATS SONT...

- › BIPED.AI (appareil de navigation pour personnes malvoyantes ci-contre),
- › MY SMART JOURNEY (déploiement de contenus numériques dans l'espace public),
- › LIXO (solution d'analyse des déchets et des erreurs de tri)
- › AGLAÉ (luminescence végétale)

Voici les 4 entreprises primées lors de la 5^e édition du Salon international de l'innovation en villes médianes qui s'est déroulée à Nevers, en octobre 2023. Les lauréats ont reçu leur prix des mains du président de Nevers Agglomération, Denis Thuriot. Enfin, 10 start-up ont été sélectionnées pour concourir au prochain SIIViM, qui se tiendra au Québec, en 2024.



GRANDS PROJETS

ON DIRAIT L'ENTRÉE SUD



UN PROJET PROTÉIFORME, MOBILISANT DE NOMBREUX DOMAINES DE COMPÉTENCES DE PAR SON AMBITION, ET UN CHANTIER STRUCTURANT POUR LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION CONCERNÉES : LES TRAVAUX DE L'ENTRÉE SUD PROMETTENT UNE MUE HISTORIQUE.

Les usagers de la route de Lyon la chérissent, qu'ils l'empruntent lors de leurs trajets quotidiens, en tant que touriste ou amateur de rugby, car elle offre une vue imprenable sur la ville. Mais cette entrée Sud n'en demeure pas moins vieillissante. Dès le 1^{er} janvier 2024, le projet de rénovation de cette partie de la D907, partagée entre Challuy, Nevers et Sermoise, débutera, pour se poursuivre jusqu'en 2030. 13 M € pour un magnifique projet que les habitants ont déjà pu découvrir lors des réunions publiques et dans nos articles. « Le projet répond à l'évolution des usages, des choix en matière de matériaux durables, de gestion raisonnée des eaux de pluie, et aux attentes des riverains, tournant la page de l'ère des rubans routiers goudronnés et sur-dimensionnés, où la voiture occupait tout le terrain », explique Anne Wozniak, adjointe en charge de l'Environnement naturel et de l'Urbanisme. « Cyclable, stationnable, généreusement plantée, l'entrée Sud va retrouver la qualité et la fonctionnalité apaisée qu'elle mérite, et renouer avec la majesté du paysage du fleuve et de sa plaine. » Si la réalisation des travaux, conséquents, sera évidemment progressive, avec plusieurs phases, le paysage qui se dessine déjà dans nos esprits nous rend impatients.



28



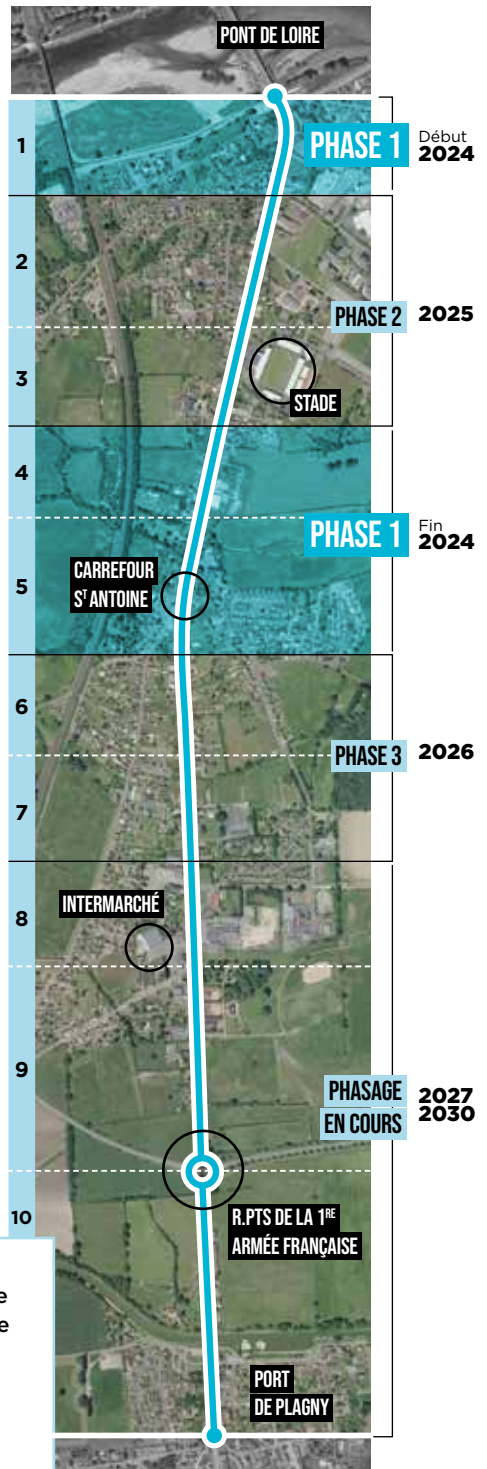
DENIS THURIOT

PRÉSIDENT DE NEVERS AGGLOMÉRATION
 MAIRE DE NEVERS
 CONSEILLER RÉGIONAL
 DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Le démarrage des travaux de requalification de la route de Lyon dit « projet entrée Sud » est un excellent signe de vitalité et de dynamisme de

notre territoire. À compter du mois de janvier, et jusqu'en 2030, ce projet entre en effet dans sa phase opérationnelle, après des études menées depuis 2020. Le premier objectif commun que nous nous sommes fixés, avec les 3 communes impliquées que sont Nevers, Challuy et Sermoise, est d'améliorer et d'apaiser durablement

**10 TRANCHES DE TRAVAUX
REPARTIES EN PLUSIEURS PHASES**



FABRICE BERGER

**VICE-PRÉSIDENT
DE NEVERS AGGLOMÉRATION
MAIRE DE CHALLUY**

Les travaux de modernisation de l'entrée Sud commencent : intégration paysagère, sécurisation des piétons et cyclistes, fluidification de la circulation et stationnements ont été repensés. Le chantier se fera par tronçons successifs afin de maintenir la circulation et de ne pas pénaliser la desserte des commerçants. Dans un premier temps, après l'intersection au sud du pont de Loire, c'est le carrefour Saint-Antoine qui va quitter son image de point noir automobile pour revêtir son habit de place commerciale de proximité.

MANUEL DE JESUS

**VICE-PRÉSIDENT
DE NEVERS AGGLOMÉRATION
MAIRE DE SERMOISE**

Véritable atout pour l'agglomération de Nevers, ce projet permettra de valoriser nos communes et de rendre notre territoire plus attractif. Il donnera une plus-value à Sermoise, sur l'attractivité économique, foncière et sur son cadre de vie. La rénovation donnera une nouvelle identité à Nevers Sud en renforçant la cohésion et l'attractivité de la région, et en contribuant à la transition écologique et aux mobilités. Cette transformation rendra cette entrée de ville "plus verte, plus sûre et plus attractive

la mobilité urbaine de tous les usagers qui empruntent cet axe majeur de l'agglomération : sécurisation des piétons, continuité des cheminements des personnes à mobilité réduite, création d'un itinéraire cyclable continu et sécurisé, et enfin, matérialisation de nouvelles places de stationnement. Notre deuxième objectif commun est de retravailler intégralement

la trame paysagère et urbaine de cette entrée d'agglomération, afin de mettre en avant ses attraits touristiques, du pont de Loire jusqu'au port de Plagny, et toujours avec la volonté de renforcer l'attractivité et l'image de notre agglomération. Nous pouvons à terme envisager la continuité jusqu'aux lycées de Plagny.



+ d'infos sur nevers.fr



NEVERS AGGLOMÉRATION



GRANDS PROJETS

CENTRE-EXPO, LA RENAISSANCE

PROJET PHARE DE NEVERS AGGLOMÉRATION, LA RÉNOVATION DU CENTRE-EXPO ENTRE EN PHASE OPÉRATIONNELLE À PARTIR DE JANVIER. LES ENJEUX EN 3 POINTS CLÉS.

Parmi les grands équipements de la Nièvre, le Centre-Expo de Nevers est à ce jour le seul en capacité d'accueillir des événements d'envergure, locaux, régionaux comme nationaux, et de contribuer à la vitalité et l'attractivité du territoire, bien au-delà des frontières départementales. Après 52 ans de bons et loyaux services et

d'évènements mémorables accueillis, le temps de sa modernisation tant fonctionnelle qu'énergétique est plus que venu, pour renforcer ses capacités et en faire résolument un bâtiment innovant et exemplaire. Fin septembre 2023, c'est le projet des architectes Camille Bentejac (Saint-Martin d'Heuille, Nièvre), et de l'entreprise Chaumette-Dupleix-Réolon construction (Allier et Nièvre) qui a été choisi pour effectuer la rénovation du Centre-Expo. D'ici septembre 2025*, date prévisionnelle de sa livraison, le bâtiment sera ouvert sur le quartier des Courlis et bien identifié des visiteurs.



19,7 M€
le budget global



21 mois
la durée des travaux

30



LA FOIRE EXPO MAINTENUE PENDANT LES TRAVAUX

De janvier 2024 à septembre 2025*, les travaux du Centre-Expo vont se dérouler en 4 étapes. La démolition du hall Pernod interviendra au cours du 1^{er} semestre 2024. Elle sera suivie par la construction du nouveau hall de 2000 m² à sa place

(2024-2025). La rénovation totale du grand hall de 5000 m² avec travaux d'isolation, de couverture, de chauffage, d'électricité et de traitement acoustique, entre autres, démarrera également en 2024 pour s'achever en mars 2025. Enfin, la création d'un parvis d'exposition extérieur de 5000 m² aura lieu au cours de l'année 2025. Durant ces deux années de travaux, le

bâtiment sera fermé à l'ensemble des exposants, sauf pour la Foire de Nevers (voir p. 6 du Sortir ça me botte). Cette dernière se tiendra dans le grand hall et en extérieur, sur le parvis. En septembre 2025, le bâtiment devrait être fin prêt pour accueillir la nouvelle édition française du SIIViM (Sommet international de l'innovation en villes médianes).

*Ces dates sont données à titre informatif et sont susceptibles d'être modifiées en fonction des aléas de chantier.

12 000 m²

la superficie rénovée
(intérieur et extérieur)



”



ALAIN BOURCIER

MAIRE DE GIMOUILLE

VICE-PRÉSIDENT AU TERRITOIRE INNOVANT ET À L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Grand projet porté par Nevers Agglomération, les travaux du Centre-Expo constituent un véritable projet de développement exemplaire et innovant pour faire rayonner notre territoire. La concrétisation de ce projet va nous permettre de demeurer une capitale de département en capacité d'accroître son attractivité pour attirer, à terme, de nouveaux événements de rayonnement local à national, voire international, puisque nous accueillerons la 7^e édition du SIIViM en 2025. Répondant à une ambition et feuille de route communes de faire de ce nouveau Centre-Expo un bâtiment modulable et polyvalent, à la pointe de l'innovation, sa rénovation concrétise un nouveau cap que nous avons hâte de franchir.

3 OBJECTIFS FIXÉS POUR QUE LE CENTRE-EXPO DEVIENNE... :

1. UN BÂTIMENT POLYVALENT AVEC...

- › une salle de spectacle de grande capacité
- › une acoustique adaptée aux concerts et spectacles
- › une capacité étendue d'accueil d'évènements de rayonnement départemental à national dans quelques années : conférences, enseignements, foires, etc., en plus des évènements culturels, sportifs et associatifs qui seront reconduits quant à eux dès septembre 2025
- › une connexion haut débit grâce à la fibre optique

- › à faible consommation d'énergie grâce notamment aux travaux d'isolation thermique effectués dans le grand hall
- › relié au réseau de chaleur urbain
- › équipé d'un système de récupération des eaux de pluie
- › équipé à terme de panneaux photovoltaïques sur sa toiture
- › compact et soucieux du risque inondation, avec le positionnement des installations techniques à l'étage

3. UN LIEU INCONTOURNABLE D'ÉCHANGES ÉCONOMIQUES ET CULTURELS

L'objectif sera d'avoir à terme un lieu doté d'un modèle économique viable et d'une exploitation facilitée, renforcé par des recettes nouvelles.

2. UN BÂTIMENT ÉCO-PERFORMANT QUI SERA...

- › redimensionné de manière appropriée à ses nouveaux usages : 7 700 m² demain, contre 9 800 m² aujourd'hui



+ d'infos sur nevers.fr

LES TRAVAUX C'EST LA SANTÉ

LES TRAVAUX NE TRANSPORTENT PAS QUE DES CAILLOUX DANS LA CHAUSSURE DE NOS TRAJETS QUOTIDIENS... INDISPENSABLES, ILS VÉHICULENT AUSSI BEAUCOUP D'IDÉES REÇUES !

LES TRAVAUX, CA BLOQUE TOUTE LA CIRCULATION !



VRAI FAUX

Effectivement, les conditions de circulation ne sont pas les mêmes qu'habituellement.

MAIS ! Des déviations sont mises en place par arrêtés municipaux par le Service de gestion du domaine public dans le but d'atténuer les effets « bouchons » et de fluidifier la circulation.

LES TRAVAUX, CA SE PASSE JAMAIS COMME PRÉVU !
#!&%



VRAI FAUX

Il arrive que des imprévus viennent enrayer le bon déroulé du chantier et donc de la circulation.

Ce sont par exemple les manifestations, événements, déménagements, travaux de particuliers ou les ATU (Avis de travaux urgents : non prévisibles, justifiés par la sécurité, la continuité du service public ou par la sauvegarde des personnes ou des biens, ou encore en cas de force majeure). Le Domaine public s'adapte et cherche des solutions pour satisfaire tout le monde et toujours dans l'objectif de garantir la sécurité physique des usagers.

C'EST PAS, OU MAL, ANTICIPÉ !

F@*#!



VRAI FAUX

Les grands projets et la plupart des travaux font l'objet d'une programmation. Certaines interventions imprévues peuvent néanmoins avoir lieu afin de résoudre des problèmes urgents.

VIALYTICS le système d'anticipation qui scanne l'état des voies, zoom sur un outil innovant pour la collectivité ?



32

ON N'EST PAS AU COURANT !
@#*#!



De quoi y remédier

LES LETTRES INFOS RIVERAINS

NEVERS AGGLO DANS MA POCHE ET LES SITES DES COMMUNES

LES MAIRIES DE PROXIMITÉ

LA PRESSE LOCALE

LE SERVICE ALLÔ MAIRIE DE LA VILLE DE NEVERS

BLOG TRAVAUX
travaux.nevers.fr
mises à jour des pages fixes tous les vendredis



PAGE FACEBOOK VILLE DE NEVERS

rédigées et distribuées par les concessionnaires et validées par la Ville de Nevers.

pour toute question concernant le flux de circulation et le stationnement au 03 86 68 48 00, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (17 h le vendredi)



SERVICE GESTION DU DOMAINE PUBLIC DE LA VILLE DE NEVERS



3 ÉQUIPES

DONT 1 ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE
dédiée à la coordination
et au contrôle des travaux



1 CHEFFE d'équipe opérationnelle



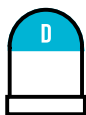
3 PERSONNES dédiées
à la surveillance des travaux



2 PERSONNES chargées des
cartographies travaux produites
(plan de déviation, réseaux
sociaux)

- › Vision de tous les travaux à venir sur le domaine public.
- › Programmation intelligente avec le moins de gêne pour les usagers.
- › Gestion réfléchi : programmation puis gestion des plans de déviation.
- › Choix fait par le service et validés par l' élu référents **Daniel Devoise**.
- › Organise une fois par an en décembre une réunion de coordination de travaux avec tous les concessionnaires* en présentiel + contact journalier
- › Programme annuel des concessionnaires avec flexibilité possible.
- › 10 jours avant le début des travaux, une demande d'arrêté de circulation est faite au service
- › Les travaux débutent quand l'arrêté est signé par les élus municipaux
- › Fin des travaux : contrôle des travaux par l'équipe opérationnelle du service de gestion du domaine public
- › Prolongations si nécessaire

* Le règlement de voirie
2022 a été validé par tous
les concessionnaires



Les routes départementales appartiennent et sont gérées par le Conseil départemental



Les trottoirs des routes départementales appartiennent au Conseil départemental mais sont gérés par la Ville de Nevers par une convention



Les voies communales et leurs trottoirs sont gérés par la Ville de Nevers

L'ICEBERG DES TRAVAUX SUR LE DOMAINE PUBLIC

DÉBUT DES
TRAVAUX

1. DIAGNOSTIC

- › Issu d'une ambition politique
- › Constat d'une usure, d'un vieillissement d'une voie ou d'un réseau.
(via **Vialytics** notamment)

PARTIE VISIBLE

PARTIE INVISIBLE

T₀

3. LES TRAVAUX

- › Focus sur les travaux sous-terrains et aériens
→ **les réseaux concessionnaires**
- › Les travaux de voirie, trottoirs, pistes cyclables, la plantation de végétaux
- › Le marquage au sol et la pose de panneaux de signalisation

2.

ÉTUDES TECHNIQUES réalisées par le
Laboratoire des Projets et des Innovations

- › Planification du budget et des moyens techniques à disposition (c'est l'avant-projet)
- › Choix des entreprises qui réaliseront les travaux (interne VDN ou NA/externe)

Zoom sur les marchés publics ouverts à toutes les entreprises, même aux petites. **Rendez-vous sur le site territoire numérique :**
www.nevers.fr > [votre-mairie](#) > [espace-pro](#) > [territoires-numeriques-e-bourgogne](#)





ET DANS L'AGGLO, COULE LA NEVERSOISE

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2024, NEVERS AGGLOMÉRATION GÈRE LA PRODUCTION, LA DISTRIBUTION ET LA FACTURATION D'EAU POTABLE DANS 13 COMMUNES. LA NEVERSOISE ARRIVE CHEZ VOUS GRÂCE AUX FEMMES ET AUX HOMMES DU SERVICE DE L'EAU DE NEVERS AGGLOMÉRATION (SENA).

34

Jusqu'en 2023, l'eau potable était acheminée chez les habitants de Nevers Agglomération par deux prestataires différents. La SAUR produisait, distribuait et facturait l'eau pour les communes de Nevers et Varennes-Vauzelles et la Régie de la communauté d'agglomération se chargeait des autres communes. Le marché passé avec l'entreprise privée arrivant à terme, les élus communautaires ont souhaité unifier le service dans tout son territoire, et depuis le 1er janvier, seul le SENA assure les missions qui vont de la production à la facturation, en passant par la distribution de l'eau potable.

Lorsque l'eau coule chez vous, cela correspond à l'aboutissement du travail des **41 agents**

communautaires employés dans le service, et répartis en **4 pôles**. L'exploitation et la production mobilisent 11 personnes ; les travaux et le patrimoine, 9 personnes ;

la logistique, 7 personnes et la tarification, 11 personnes, auxquelles s'ajoutent un directeur, une directrice adjointe et une assistante de direction. Dernièrement, 4 personnes transférées de l'ancien prestataire et 15 personnes extérieures ont été recrutées, dans le cadre de l'évolution du service. Plusieurs d'entre elles ont rejoint le pôle facturation, notamment pour enregistrer les coordonnées des abonnés de Nevers et Varennes-Vauzelles, soit 20 000 compteurs professionnels et particuliers à traiter en plus. **D'ailleurs, si vous n'avez pas encore transmis vos coordonnées bancaires pour la continuité du prélèvement, il est encore temps de les renvoyer (voir ci-contre).**

Au contact quotidien du public, le pôle facturation gère aussi bien vos demandes : environ 10 000 dossiers clients en 2022*, dont 2 184 interventions,

773 changements d'adresse et 319 demandes de raccordement, traités en lien avec les agents de terrain. Vos factures et encaissements représentaient 72 000 envois et enregistrements*. Les autres pôles agissent sur le terrain pour produire, stocker et acheminer l'eau potable. Au quotidien, ils interviennent sur les 750 km de canalisations qui quadrillent le territoire. L'Agglomération compte **5 sites de production** d'où partent chaque jour, 11 000 m³ d'eau potable, soit 4 millions de m³ par an. Les litres qui ne sont pas distribués tout de suite sont stockés dans l'un des **14 sites de stockage**. Pour une distribution efficace, tous ces tuyaux, châteaux d'eau et usines sont entretenus par le SENA qui assure leur fonctionnement, leur amélioration et leur réparation.

750 km
de canalisations

pour acheminer l'eau potable dans toute l'agglomération

41
agents

à votre service pour la production, la distribution et la facturation

LE SERVICE DE L'EAU DÉMÉNAGE

Pour rencontrer le SENA, vous devez désormais vous rendre au bâtiment L'Oasis, rue du Gué à Nevers. Vous pouvez y payer vos factures, demander votre raccordement, ainsi que l'ouverture ou la fermeture de votre compteur, ou encore solliciter une intervention.

SENA

Rue du Gué à Nevers

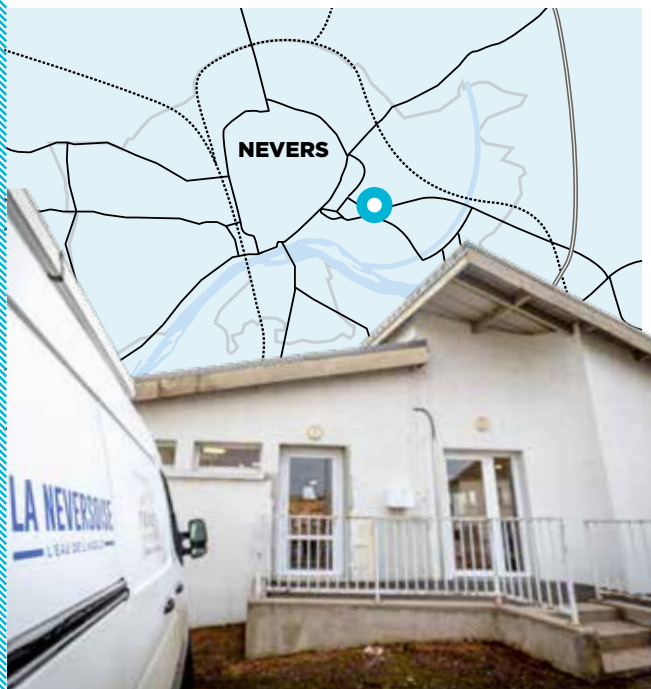
Accueil du lundi au jeudi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Le vendredi :

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Tél. : 03.86.61.81.67

Mail : facturation-eau@agglo-nevers.fr



COMMENT BÉNÉFICIER DU PRÉLÈVEMENT MENSUEL POUR VOS PROCHAINES FACTURES

1. Remplissez vos coordonnées sur le mandat de prélèvement, datez et signez ce coupon détachable
2. Précisez le type de prélèvement souhaité : mensuel ou en une seule fois (prélèvement à l'échéance)
3. Joignez un RIB avec le coupon détachable au :

SERVICE DE L'EAU DE NEVERS AGGLOMÉRATION
124 ROUTE DE MARZY
CS 900 41 - 58027 NEVERS CEDEX

NOM DU TITULAIRE DU CONTRAT _____

DÉBITEUR Coordonnées du titulaire du compte à débiter

(Joindre un RIB)

CRÉANCIER

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____ Mobile _____

E-mail _____

Nombre de personne dans le logement _____

Réf. client _____

BIC _____

IBAN _____

Mensuel

En une seule fois
(prélèvement à l'échéance)

Le 7 Le 15

Fait à

le

Signature

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant ce mandat, vous autorisez Nevers Agglomération à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément à nos instructions.




NEVERS AGGLOMÉRATION
124 route de Marzy
CS 90041
58027 Nevers Cedex
Tél. : 03 86 61 81 67



SEIF-EDDIN ATASSI

« JE VEUX METTRE TOUTES MES PENSÉES DANS L'ÉCRITURE. »

IL EST ARRIVÉ EN EUROPE À CAUSE DE LA DICTATURE EN SYRIE, EN NE PARLANT PAS DU TOUT FRANÇAIS. SEIF-EDDIN ATASSI FAIT PARTIE DES PREMIÈRES PERSONNES SYRIENNES RÉFUGIÉES DANS LA NIÈVRE ; UN NOUVEL ENVIRONNEMENT POUR CE JOURNALISTE QUE LA VIE AURA FINALEMENT PORTÉ VERS D'AUTRES ÉCRITURES.



LORSQU'ON lui demande quand il est arrivé dans la Nièvre, Seif-Eddin Atassi est précis : le 24 mai 2012, à Marzy. Né en 1958 en Syrie, ce journaliste de profession (spécialisé dans l'économie et la pollution) a dû quitter son pays, seul, pour des raisons politiques, la dictature enflant dangereusement.

« Il devenait de plus en plus difficile de continuer à vivre sa vie, sans démocratie », raconte-t-il. Alors il rejoint l'ambassadeur de France à Beyrouth (Liban), qui lui obtient un visa. Ensuite, il restera trois jours à Paris avant de rejoindre la Suède, où il restera six mois.

Où ça en Suède ? C'est la question que nous lui posons, à plusieurs reprises, mais aucune ville ne ressort de son récit... jusqu'à ce que nous comprenions : le réfugié a en effet changé de lieu sans arrêt. La Suède, en long, en large et en travers. C'est là qu'il commence à raconter. Il a écrit tous les jours, sur tous les sujets, chaque soir avant de s'endormir : sur la forêt, sur la neige, sur les gens.

Ensuite, les trajets se multiplient pour construire tant bien que mal cette nouvelle vie imposée. Pays-Bas, Allemagne, nombreux séjours à Lyon et à Paris... l'homme insiste sur la difficulté d'être réfugié à son âge et sans famille. Il est en effet divorcé, père de deux filles mariées vivant hors de Syrie. Seule sa mère de 85 ans s'y trouve encore, ainsi que sa sœur. C'est lors de l'un de ses passages à Lyon qu'un ami lui parle de son « petit studio dans une petite ville, avec une boulangerie cinq étoiles. » Il s'agit de Marzy.

En 2014, il déménage à Nevers. Puis, quand le Coronavirus vient déranger celle qu'il décrit comme « cette ville française toute tranquille », il veut évidemment écrire à ce sujet.

Dans les extraits de son dernier ouvrage* qu'il nous a confiés, il y a une douceur joueuse et aiguisée dans sa perception du monde ; celui qu'il a dû laisser derrière lui, son pays toujours en guerre, et celui dans lequel il évolue désormais. Il navigue entre les époques et les continents, les souvenirs de sa jeunesse et celle qu'il observe ici.

Il cite Camus et Baudelaire dans ses références littéraires françaises, et la nouvelle génération de littérature syrienne, qui éprouve plus que jamais le besoin de raconter. Lui continue à le faire, avec déjà quatre livres parus. Alors, dans le texte qu'il souhaiterait voir traduit en français, il y a des morceaux d'avant, où il se demande « Comment tout est-il devenu rien ?* », et des morceaux de présents au gré des terrasses parisiennes et neversaises, où il observe beaucoup, écoute énormément ce qui l'entoure. Au Café Carnot, on le surnomme « le colonel », car il arrive et repart toujours à la même heure. Seif-Eddin a trouvé une place d'où il peut croquer la vie avec ses mots, lui qui aime tant les gens, ça se voit à son sourire constant. Il aime « aller écouter les miracles des autres » à Saint-Gildard, il aime la vie qui grouille autour de lui. **« Nous avons besoin de voir Nevers de nos propres yeux ! »,** conclut l'écrivain.

*Griffonnage sur les murs

Éditions Mosaïc for studies and publication, 2021
Extraits traduits par Maguy F. Morin



NEVERS À VENIR

DES DISPOSITIFS INÉDITS ET INNOVANTS POUR ÊTRE ACTEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Contribuer à atténuer le dérèglement climatique est encore possible, notamment en limitant le réchauffement par une réduction drastique des émissions de Gaz à Effet de Serre. Sinon, Nevers aura un jour le climat actuel du sud de l'Australie... Deux dispositifs inédits et innovants vont nous permettre d'agir plus efficacement.

La Ville de Nevers a expérimenté le « budget climat » avec une évaluation climatique du budget 2023 qui a permis, pour la première fois, de classer les dépenses. Certaines sont jugées « très favorables » à la transition vers l'objectif de neutralité carbone (rénovation énergétique de nos bâtiments par exemple), d'autres « défavorables » ou « neutres ». Cette évaluation objective permet de construire le prochain budget en tenant compte des axes de progrès. Il s'agira de transformer les dépenses défavorables en dépenses neutres voire favorables pour diminuer l'impact négatif, poursuivre voire renforcer les dépenses très favorables, s'interroger sur les dépenses jugées « indéfinies » (inhérentes à tout premier exercice de réalisation d'évaluation climat du budget) qui doivent faire l'objet d'une étude plus approfondie.

Utiliser la budgétisation verte donne ainsi à la transition écologique un rôle central dans la prise de décision.

Dans le même esprit, la Ville de Nevers va également se doter d'un nouveau dispositif de financement, baptisé « intracting » (programme de travaux générant des économies), pour pouvoir mettre en œuvre rapidement, sur ses fonds propres, des actions de performance énergétique et remédier aux difficultés de financement de ces projets. L'objectif ? Agir pour l'environnement en maîtrisant mieux les consommations d'électricité, de gaz, d'éclairage, mais aussi de carburant ou encore d'eau, et faire des économies en réduisant le montant des factures de la collectivité. Grâce à ces économies, l'argent public non dépensé pourra être investi dans d'autres actions, notamment de rénovation énergétique des bâtiments.

Ces deux dispositifs créent ainsi un cercle vertueux pour réussir en local la transition écologique.

ANNE WOZNIAK, MICHEL SUET, DANIEL DEVOISE POUR LE GROUPE NEVERS À VENIR

38

NEVERS ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

POUR UNE ANNÉE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Début 2024 : temps des bilans et promesse d'une nouvelle page que l'on espère toujours plus heureuse, fraternelle et responsable.

Au cours de ces derniers mois, les conflits internationaux n'ont pas cessé d'occuper nos journaux et nos esprits. Des inondations, des sécheresses, des tornades ont fait la une également. Au plan national, l'âge de la retraite a été repoussé malgré d'intenses mobilisations, la peur de l'autre grandit chaque jour un peu plus et les demandes auprès des banques alimentaires et autres Restos du cœur affichent des records.

Faut-il nous dire pour autant que tous nos combats ne servent à rien ?

Ou bien peut-on tirer de cette période sombre les enseignements qui nous permettront d'avancer et de refaire société ?

Les jeunes prennent conscience que le monde de leurs parents ne sera pas le leur, mais ils estiment aussi qu'un nouvel équilibre est possible. Les mesures prises pour lutter contre le réchauffement climatique et pour le maintien de la biodiversité ne pèsent pas encore bien lourd face aux intérêts économiques à court terme. Cependant, beaucoup savent aujourd'hui que le bonheur ne se mesure pas

à l'aune d'un plan de carrière établi de longue date et d'une hyperconsommation qui ne trouve aucune limite. La sobriété (et non l'austérité) devrait-elle nous rendre moins heureux, alors que ceux qui ne peuvent même pas subvenir à leurs besoins élémentaires sont de plus en plus nombreux ? Le fait de ne pas gaspiller nos ressources en eau et en énergie ferait-il de nous des êtres moins civilisés ? moins "avancés" ?

Quel sens donner à la frénésie d'achats de fin d'année lorsque des milliers de cadeaux sont revendus le soir même sur internet ?

Continuons à nous mobiliser pour pouvoir nous faire soigner près de chez nous, pour favoriser des modes de déplacements collectifs et abordables, pour des commerces de proximité, pour des services publics de qualité, pour des petits plaisirs du quotidien. Inutile d'aller chercher des idées aux Etats-Unis ou de s'en remettre aux start-up pour cela. Sur cette réflexion, le groupe Nevers Ecologique et Solidaire vous souhaite une année remplie de douceur, de solidarités et de partages.

SYLVIE DUPART-MUZERELLE, ROSE-MARIE GERBE, SANDRA PARDAL, JIMMY DEROUAULT, FRANÇOIS DIOT



” SANTÉ ET SOCIAL : « L'ALLER VERS » POUR CONTRIBUER AU CHANGEMENT

Les politiques publiques de Santé et d'inclusion ne peuvent pas se mener aujourd'hui sans un renfort majeur de l'information et de la prévention. Et rendre ces domaines accessibles à chacun, quels que soient son origine, son milieu social ou sa langue, est un préalable indispensable à l'accès aux soins, à l'emploi, à une place à part entière dans notre société. Elus et services de la Ville de Nevers et de Nevers Agglomération se sont mobilisés en 2023 pour proposer des journées de prévention et s'associer à des campagnes de sensibilisation.

La journée dédiée à l'information autour de la douleur chronique, organisée le 16 juin et impulsée par le Dispositif d'Appui à la Coordination Nièvre, l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté, le Conseil Territorial de la Santé 58 et la Ville de Nevers, a réuni 34 partenaires et attiré plus de 500 participants. Nous devons effectivement, collectivement, réduire ce handicap, prévenir une désinsertion sociale, professionnelle ou scolaire et améliorer la qualité de vie des patients. Nous avons tous un rôle à jouer, tant sur le plan de l'information de nos concitoyens que sur le plan de la prise en charge globale. Les campagnes de dépistage du diabète, en partenariat avec le Réseau nivernais des acteurs du diabète (Résédia) et du cancer du sein, en novembre, ont réuni près de 700 participants au total. Un succès d'autant plus important que le dépistage est aujourd'hui le moyen le plus efficace pour prévenir ou retarder l'apparition du diabète de type 2 et détecter un cancer à un stade précoce.

Le Mois de l'inclusion, organisé par la Ville de Nevers, du 2 au 28 octobre, avec 21 partenaires, a permis aux quelque 1300 participants de lever les préjugés sur les handicaps visibles et non visibles de 20 % de la population.

Nous remercions chaleureusement celles et ceux, dans le secteur public comme dans le secteur privé, qui ont contribué au succès de ces événements. La prévention et l'inclusion doivent être des politiques publiques accessibles au plus grand nombre et en particulier aux personnes les plus fragiles et les plus isolées. Cet « aller vers » indispensable est une valeur, une éthique, que nous partageons et soutenons.

— PHILIPPE CORDIER, HERVÉ BARSSE,
CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES
(NEVERS)

” APRÈS L'IMPÔT, UNE NOUVELLE TAXE ET LE RECOURS À L'EMPRUNT

La situation financière de l'Agglo, particulièrement tendue, est le résultat d'une boulimie de compétences et de transferts d'équipements tous azimuts ces dernières années.

Cette situation a conduit l'équipe dirigeante de l'Agglo à créer 2,5 points de Taxe Foncière en 2022. Avec 2,5 à 3 millions d'€ d'impôts supplémentaires, on imaginait l'Agglo temporairement sortie d'affaire... mais le répit aura été de courte durée : dès 2023, nous retombons dans le rouge, résultat d'une augmentation importante de la masse salariale (288 agents avec l'accélération des transferts à l'Agglo), d'une réorganisation des services jamais débattue qui coûte finalement plus de 600 000 €, et d'une augmentation du coût de fonctionnement des équipements (qui n'a jamais été évalué correctement au moment des choix d'investissements, comme les élus communistes l'ont dénoncé avec constance ces dernières années).

Or de nombreux investissements sont programmés d'ici la fin du mandat... : entrée Sud de l'Agglo, rénovation des déchetteries, reconstruction du Centre Expo... Ne pouvant pas annoncer une nouvelle augmentation de la Taxe Foncière, et ne pouvant plus compter sur les réserves de l'Agglo (siphonnées au mandat précédent), c'est donc le levier de l'emprunt qui sera actionné : 15 millions d'€ en 2024, et 25 millions d'€ d'ici 2026.

La bonne nouvelle : l'Agglo n'est pas endettée, et peut donc se le permettre. La mauvaise : c'est le pire moment pour le faire, avec des taux d'emprunt à 4,5% actuellement !

A cela s'ajoutera, en 2024, la création d'une Taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) à hauteur de 2 à 21,50 € par foyer (dans un premier temps). C'est le résultat du transfert aux collectivités, par l'Etat, de l'entretien des cours d'eau, de la gestion des zones humides et même de la gestion des digues de Loire à partir de 2024 ! Une folie, qui a malgré tout trouvé une majorité de députés, à l'époque, pour la valider à l'Assemblée Nationale.

Au plan local comme au plan national, c'est cette vision court-termiste qui est aujourd'hui en échec. Or l'intérêt général, au-delà des coups de communication et des contingences du moment, nécessite de voir loin et de mesurer les conséquences des choix d'aujourd'hui sur la situation d'après-demain !

— FRANÇOIS DIOT, CONSEILLER
COMMUNAUTAIRE (NEVERS)



COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

DONNEZ

Une 2^{ème} vie

À VOTRE SAPIN !

**PLUS D'INFO : agglom-nevers.fr
ou auprès des communes participantes**

COULANGES-LES-NEVERS; NEVERS, GIMOUILLE
PARIGNY-LES-VEAUX, POUQUES-LES-EAUX, GERMIGNY
SAINCAIZE-MEAUCE, SERMOISE-SUR-LOIRE

DU 26 DÉCEMBRE 2023 AU 19 JANVIER 2024

**NE DÉPOSER QUE LES SAPINS NATURELS,
SANS SAC, SANS NEIGE ARTIFICIELLE
ET SANS DÉCORATION !!**





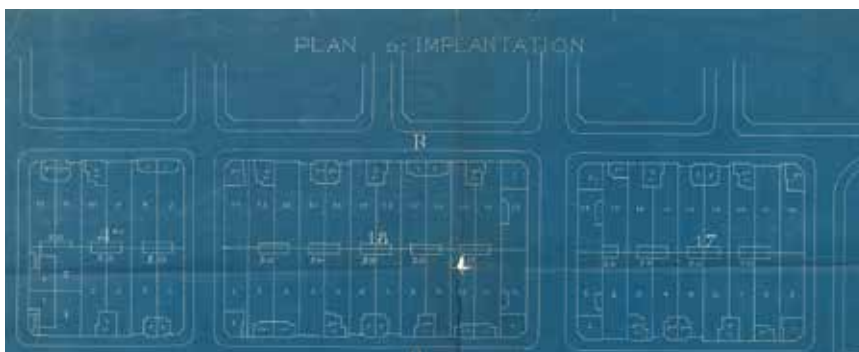
VARENNES-VAUZELLES

ET SA CITÉ-JARDIN D'EXCEPTION

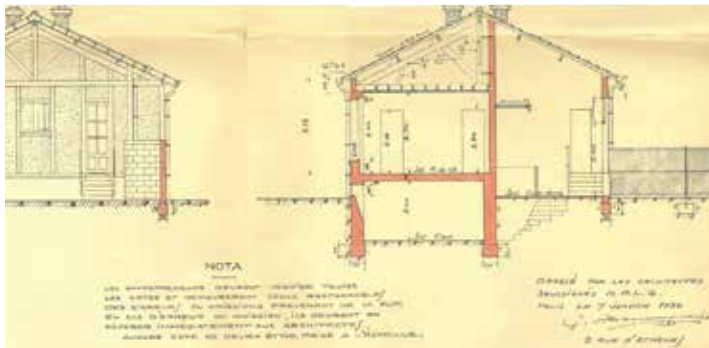
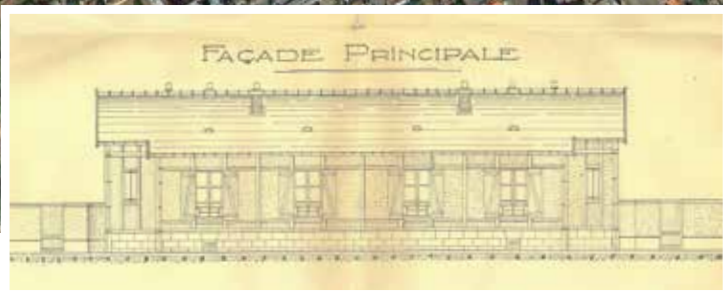
PARTI DES TRÉSORS QUE L'ON A SOUS LE NEZ SANS VRAIMENT LE SAVOIR, IL Y A LA CITÉ DE LA BONNE DAME DE L'ORME. CE NOM NE VOUS DIT RIEN ? IL EST POURTANT LÀ, DEPUIS UN SIÈCLE, EN PLEIN CŒUR DE NEVERS AGGLOMÉRATION, À VARENNES-VAUZELLES.

UN PEU D'HISTOIRE

Cette Bonne Dame de l'Orme, c'est le nom donné à la cité-jardin vauzellienne, édifiée de 1920 à 1931, sous la direction architecturale de Georges Hennequin. L'ensemble urbain est imaginé sur le modèle des cités-jardins anglo-saxonnes alors qu'un atelier de réparation de locomotives est mis en place à Vauzelles. 340 maisons, soit 650 logements, et des espaces de vie sociale seront construits pour permettre aux familles d'ouvriers de vivre sur leur lieu de travail.



Sur les plans d'implantation, chaque maison construite en bord de rue, disposait d'un jardin d'où l'on pouvait discuter avec les voisins (archives de la Ville de Varennes-Vauzelles).



Les 32 modèles de maison de la Cité-Jardin ont été dessinés par Georges Hennequin (archives de la Ville de Varennes-Vauzelles).

UN PATRIMOINE À CONSERVER

Le label « patrimoine architectural du xx^e siècle » distingue la cité-jardin depuis 2017 : elle compte en effet comme l'une des dernières grandes cités ouvrières de France préservées des modifications temporelles. Ces jolies maisons mitoyennes, avec jardins privés, et leur façade au charme indéniable aux airs de cottages... nous les devons à une rigoureuse préservation, passant notamment par un catalogue de couleurs à respecter et le refus de l'empilement vertical des bâtiments. Et il y a son église centrale, emmitouflée dans ses espaces verts aux arbres immenses.

LES ANECDOTES QU'ON AIME

Et oui les arbres de la Bonne Dame de l'Orme... ils occupent une vraie place dans le cœur de la cité-jardin ! Et figurez-vous que, avant 1945, beaucoup de ses rues (dont les petites sont curieusement qualifiées d'avenues) portait le nom d'une essence d'arbre ? Autre curiosité savoureuse, l'écrivain français Daniel Picouly, dans son roman Paulette et Roger, décrit : « Si tu fais attention, tu verras que le plan de la cité est celui d'une église. Repère le rond-point, et dis toi que c'est le chœur. Autour, les rues dessinent la nef et l'abside. Il y a même le déambulatoire, les collatéraux, les travées. » Des airs de cathédrale pour ce plan de cité-jardin, où l'église se trouverait en plein cœur. Une église auparavant pourtant imaginée comme un lieu de réunion laïc pour ses habitants. Ce qui demeure en tout cas, c'est la place d'honneur accordée aux géants verts !



**SAISON
CULTURELLE
23-24**

**VOUS
ALLEZ
ÊTRE**

**SUR
PRIS**

**DÉCOUVREZ LA PROGRAMMATION SUR
CULTURE.NEVERS.FR**

BILLETTERIE

- Au théâtre : **Mer.** 10h à 13h et 14h à 18h / **Sam.** de 9h à 13h
- En ligne : culture.nevers.fr



DENIS THURIOT
MAIRE DE NEVERS
PRÉSIDENT DE NEVERS AGGLOMÉRATION
CONSEILLER RÉGIONAL DE
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

ET LES **ÉLUS VOUS PRÉSENTENT** LEURS

MEILLEURS VOËUX

MARDI 16 JANVIER 2024 À 19H30
À LA MAISON

